Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

TRAITÉ DE FUSION

ENTRE

WENDAKE

ET

VIKINGS

EN DATE DU 10 JUILLET 2026

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

TRAITÉ DE FUSION

ENTRE LES SOUSSIGNEES :

(1) **WENDAKE**, une société par actions simplifiée au capital de 4.068.692 euros, dont le siège social est situé Avenue de Verdun, 50200 Coutances, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Coutances sous le numéro 830 261 129, représentée par son Président, la société SATELEC, elle-même représentée par son Président, Monsieur Jérôme GUIRAL ;

(« **WENDAKE** » ou la « **Société Absorbante** »)

ET

(2) **VIKINGS**, une société par actions simplifiée au capital de 740.000 euros, dont le siège social est situé Avenue de Verdun, 50200 Coutances, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Coutances sous le numéro 830 262 051, représentée par son Président, la société SATELEC, elle-même représentée par son Président, Monsieur Jérôme GUIRAL ;

(« **VIKINGS** » ou la « **Société Absorbée** »)

(ci-après dénommées ensemble les « **Sociétés** »).

PREALABLEMENT AU PROJET DE FUSION, OBJET DES PRESENTES, LES SOUSSIGNEES ONT EXPOSE CE QUI SUIT :

I. Caractéristiques des Sociétés

1. La Société Absorbante : WENDAKE

La société WENDAKE est une société par actions simplifiée dont le siège social est situé Avenue de Verdun, 50200 Coutances, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Coutances sous le numéro 830 261 129.

Aux termes de l'Article 2 de ses statuts, la Société Absorbante a pour objet, en France et à l'étranger :

- *La prise de toutes participations dans toutes sociétés ou entreprises, quels qu'en soit la nature juridique ou l'objet, par voie d'acquisition de parts ou d'actions, souscription, apport ou autrement et la gestion de ses participations.*

- *Les activités financières au sein des sociétés ou entreprises de toute nature qu'elle contrôle et l'assistance et la réalisation de toutes prestations de service d'ordre comptable, financier, commercial ou marketing, informatique, administratif, juridique ou technique au profit des sociétés filiales, sœurs ou de manière générale de toutes sociétés ou entreprises liées, directement ou indirectement, à la Société.*

- *Le conseil et l'assistance aux entreprises en matière d'organisation, d'information, de financement, de management, de communication interne ou externe et notamment en matière de gestion.*

- *Toutes opérations, industrielles ou commerciales, se rapportant à i) la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités ci-dessus visées et ii) la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant lesdites activités.*

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

- *Et généralement, la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières, ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe, de nature à favoriser son extension ou son développement.*

Son capital s'élève actuellement à quatre millions soixante-huit mille six cent quatre-vingt-douze euros (4.068.692 €), divisé en quatre millions soixante-huit mille six cent quatre-vingt-douze (4.068.692) actions, de même catégorie, entièrement libérées.

La Société Absorbante clôture son exercice le 30 septembre de chaque année.

A ce jour, la Société Absorbante ne compte aucun salarié.

2. La Société Absorbée : VIKINGS

La société VIKINGS est une société par actions simplifiée dont le siège social est situé Avenue de Verdun, 50200 Coutances, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Coutances sous le numéro 830 262 051.

Aux termes de l'Article 2 de ses statuts, la Société Absorbée a pour objet :

- *La prise de participation i) dans le capital de la société WENDAKE, société par actions simplifiée dont le siège social est à COUTANCES (50200) – Avenue de Verdun et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de COUTANCES sous le numéro 830 261 129 et/ou ii) dans toute société, en France ou à l'étranger, contrôlée, directement ou indirectement, par elle au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce.*

- *Elle peut réaliser toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation.*

Son capital s'élève actuellement à sept cent quarante mille euros (740.000 €). Il est divisé en sept cent quarante mille (740.000) actions, de même catégorie, entièrement libérées.

D'une manière générale, la Société Absorbée n'a pas émis de valeurs mobilières (i) donnant droit par conversion, par échange, remboursement, présentation d'un bon ou de toute autre manière, à l'attribution, à tout moment ou à date fixe, de titres qui, à cet effet, sont ou seront émis en représentation d'une quotité du capital ou des droits de vote de la Société Absorbée, ou (ii) représentatives d'un droit de créance.

La Société Absorbée clôture son exercice social le 30 septembre de chaque année.

A ce jour, la Société Absorbée ne compte aucun salarié.

3. Liens entre les deux Sociétés

3.1. Liens en capital

La société FAYAT, en qualité de société mère du groupe FAYAT (la « **Société Mère** ») (le « **Groupe** »), détient 100% du capital social et des droits de vote de WENDAKE et VIKINGS directement ou indirectement depuis le 16 juin 2026.

En conséquence, l'opération de fusion est régie par les articles L.236-3 et L.236-11 du Code de commerce.

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

3.2. Dirigeants des Sociétés

Monsieur Jérôme GUIRAL est Président de la Société Absorbante et de la Société Absorbée.

II. Projet de fusion – Date d'effet de la fusion

En vue de la fusion de WENDAKE et de VIKINGS, par absorption de la seconde par la première, VIKINGS envisage d'apporter à WENDAKE, sous réserve de la réalisation définitive de la fusion, l'universalité de son patrimoine.

Ainsi, si la fusion est réalisée :

- le patrimoine de la Société Absorbée sera dévolu à la Société Absorbante dans l'état où il se trouvera lors de la réalisation de la fusion ; il comprendra tous les biens, droits et valeurs appartenant à la Société Absorbée à cette époque, sans exception ;

- la Société Absorbante deviendra débitrice des créanciers de la Société Absorbée au lieu et place de celle-ci, sans que cette substitution n'emporte novation à leur égard ;

- d'un point de vue juridique, la présente fusion prendra effet à la date de réalisation définitive de la fusion, soit le jour des décisions de l'associé unique de WENDAKE approuvant la fusion ;

- d'un point de vue comptable et fiscal, la présente fusion aura un effet rétroactif à la date du 1er octobre 2025 (la « **Date d'Effet** »). Toutes les opérations actives et passives effectuées par la Société Absorbée depuis la Date d'Effet, jusqu'au jour de la réalisation définitive de la fusion, soit le jour des décisions de l'associé unique de WENDAKE approuvant la fusion, seront réputées faites au bénéfice, ou à la charge, de la Société Absorbante. Les éléments comptables afférents à cette période seront remis à la Société Absorbante dès la réalisation définitive de la présente fusion. En conséquence, les résultats, bénéficiaires ou déficitaires produits depuis la Date d'Effet par la Société Absorbée seront englobés dans le résultat imposable de la Société Absorbante.

Il est rappelé qu'en application de l'article L.236-11 du Code de commerce, les Sociétés n'ont pas à désigner de commissaire à la fusion, ni de commissaire aux apports chargés d'établir un rapport écrit sur la valeur des apports devant être consentis et leur rémunération, ou les modalités de la fusion.

III. Motifs et buts de la fusion

La fusion, objet des présentes, s'inscrit dans le cadre de la réorganisation du Groupe auquel les Sociétés font partie, et de simplifier la gestion et l'administration des sociétés du Groupe par la Société Absorbante.

IV. Comptes servant de base à la fusion

1. WENDAKE

Le dernier exercice social de la Société Absorbante a été clôturé le 30 septembre 2025, et les comptes relatifs à cet exercice social ont été approuvés par ses associés à la date du 17 mars 2026.

Les comptes sociaux de la Société Absorbante au titre de l'exercice social clos au 30 septembre 2025 figurent en **Annexe 1**.

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

Les derniers comptes annuels de la Société Absorbante étant clos depuis plus de six (6) mois, la Société Absorbante a établi, conformément aux dispositions de l'article R.236-4-4° du Code de commerce, un état intermédiaire au 31 mai 2026, soit à une date antérieure de moins de trois (3) mois à celle du projet de traité de fusion, selon les mêmes méthodes et suivant la même présentation que les derniers comptes annuels.

La situation intermédiaire de la Société Absorbante au 31 mai 2026 figure en **Annexe 1 bis**.

2. VIKINGS

Le dernier exercice social de la Société Absorbée a été clôturé le 30 septembre 2025, et les comptes relatifs à cet exercice social ont été approuvés par l'associé unique à la date du 17 mars 2026.

Les comptes sociaux de la Société Absorbée au titre de l'exercice social clos au 30 septembre 2025 figurent en **Annexe 2**.

Les derniers comptes annuels de la Société Absorbée étant clos depuis plus de six (6) mois, la Société Absorbée a établi, conformément aux dispositions de l'article R.236-4-4° du Code de commerce, un état intermédiaire au 31 mai 2026, soit à une date antérieure de moins de trois (3) mois à celle du projet de traité de fusion, selon les mêmes méthodes et suivant la même présentation que les derniers comptes annuels.

La situation intermédiaire de la Société Absorbée au 31 mai 2026 figure en **Annexe 2 bis**.

Il est rappelé que la Société Absorbée a réalisé, au titre de l'exercice social clos le 30 septembre 2025, un bénéfice d'un montant de 181.235,26 €.

Au titre de l'exercice en cours, et à la date du 31 mai 2026, la situation intermédiaire de la Société Absorbée fait état d'un bénéfice d'un montant de 184.504,68 €.

La situation intermédiaire de la Société Absorbée au 31 mai 2026 a été prise en compte pour la détermination des éléments d'actif et de passif qui seront respectivement apportés à la Société Absorbante ou pris en charge par cette dernière au titre de la présente fusion.

V. Méthode d'évaluation des éléments d'actif et de passif apportés et absence de rapport d'échange

1. Évaluation des éléments d'actif et de passif apportés

Les biens et droits apportés par la Société Absorbée ont été valorisés, sur la base de la situation intermédiaire de la Société Absorbée au 31 mai 2026, à leur valeur nette comptable.

Conformément aux articles 740-1 et suivants du règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) n°2014-03, tel que modifié par le règlement n°2017-01 du 5 mai 2017, s'agissant d'une opération impliquant des sociétés sous contrôle commun (la Société Absorbante et la Société Absorbée étant contrôlées directement ou indirectement à 100% par la Société Mère, préalablement à l'opération de fusion), les éléments d'actif et de passif apportés sont évalués à leur valeur nette comptable.

En conséquence, les différents postes d'actif et de passif de la Société Absorbée à la Date d'Effet de l'opération de fusion seront repris dans les comptes de la Société Absorbante pour leur valeur nette comptable.

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

En particulier, la Société Absorbante reprendra à son bilan les écritures comptables de la Société Absorbée (valeurs brutes, dépréciations, amortissements), et elle continuera de calculer les dotations aux amortissements à partir de la valeur d'origine qu'avaient les biens dans les écritures de la Société Absorbée.

2. Absence de rapport d'échange

La Société Mère étant propriétaire de la totalité des actions composant le capital social de WENDAKE et de VIKINGS, son Président, Monsieur Jérôme GUIRAL, ès qualité, déclare que WENDAKE renoncera, si la fusion se réalise, à exercer ses droits, du fait de cette réalisation, en sa qualité de société sœur de VIKINGS.

En conséquence, il apparaît qu'il n'y a pas lieu à déterminer de parité d'échange.

Dès lors, et conformément à l'article L.236-3 du code de commerce, il ne sera pas procédé à une augmentation du capital social de la Société Absorbante.

Cela étant exposé, les Sociétés ont fixé, de la manière suivante, les termes et modalités du traité de fusion-absorption de VIKINGS par WENDAKE, étant précisé que le Président de la Société Absorbante et le Président de la Société Absorbée ont arrêté le projet de fusion par décisions en date de ce jour.

TRAITE DE FUSION

Article 1 Fusion – Absorption

Dans les conditions prévues aux articles L.236-1 et suivants et R.236-1 et suivants du Code de commerce, VIKINGS fait apport, par les présentes et à titre d'apport-fusion, sous les garanties de fait et de droit et sous les conditions ci-après stipulées, à WENDAKE, ce qu'elle accepte, de l'ensemble de ses biens, droits et obligations et autres éléments d'actif et de passif visés à l'Article 2 ci-après, tels qu'évalués sur la base de la situation intermédiaire au 31 mai 2026 et joints en **Annexe 2 bis**.

Le patrimoine de la Société Absorbée sera dévolu à la Société Absorbante, dans l'état où il se trouvera à la date de réalisation définitive de la fusion (en ce compris tous les biens, droits et valeurs appartenant à la Société Absorbée à cette époque, sans exception), ce qui, de convention expresse, vaudra reprise, par la Société Absorbante, de toutes les opérations sociales, sans réserve, effectuées par la Société Absorbée à la date de réalisation définitive du présent apport-fusion, tous les résultats actifs et passifs de ces opérations étant réputés effectués au profit ou pris à la charge de la Société Absorbante.

La fusion emportera transmission de l'universalité du patrimoine de la Société Absorbée à la Société Absorbante, les éléments d'actif et de passif décrits à l'Article 2 ci-après constitueront une énumération énonciative et non limitative de ce patrimoine apporté sur la base de la situation intermédiaire de la Société Absorbée au 31 mai 2026, en conséquence de quoi, tout élément, même non nommément désigné, ou omis, qui se rattacherait audit patrimoine serait compris dans cet apport-fusion, sans qu'il puisse y avoir novation, nullité ou résolution de celui-ci, ni modification de sa rémunération.

Article 2 Désignation et valorisation des éléments d'actif apportés

L'actif de la Société Absorbée, dont la transmission est opérée au profit de la Société Absorbante, comprend, sur la base de la situation intermédiaire de la Société Absorbée au 31 mai 2026, tels que joints en **Annexe 2 bis** et utilisée pour la présente opération, les éléments désignés ci-après et évalués selon la méthode explicitée au paragraphe V.1 de l'exposé préliminaire, sans que cette désignation puisse être considérée comme limitative.

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

2.1. Actif immobilisé – Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont estimées à la valeur nette de 0 €.

2.2. Actif immobilisé – Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont estimées à la valeur nette de 0 €.

2.3. Actif immobilisé – Immobilisations financières

Désignation	Valeur d'apport		
	Valeur brute (€)	Amortissements / provisions (€)	Valeur nette (€)
Titre de participation de WENDAKE dans comptes de VIKINGS	990.000	-	990.000
TOTAL	**990.000**	**-**	**990.000**

Les immobilisations financières sont estimées à la valeur nette de 990.000 €.

2.4. Actif circulant

Désignation	Valeur d'apport		
	Valeur brute (€)	Amortissements / provisions (€)	Valeur nette (€)
Disponibilités	110.564,56	-	110.564,56
TOTAL	**110.564,56**	**-**	**110.564,56**

Les actifs circulants sont estimés à la valeur nette de 110.564,56 €.

2.5. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance sont estimées à la valeur nette de 0 €.

Le montant net total des éléments d'actif apportés par VIKINGS à WENDAKE est ainsi estimé à 1.100.564,56 €.

Par ailleurs, tout actif complémentaire apparu chez la Société Absorbée entre le 1er octobre 2025 et la date de réalisation définitive de la présente fusion, ainsi que, plus généralement, tout actif qui, afférent à l'activité de la Société Absorbée, et non connu, ou non prévisible à la date des présentes, viendrait à apparaître ultérieurement, sera pris par la Société Absorbante.

Article 3 Désignation et valorisation des éléments de passif transférés – Engagements hors bilan

3.1 Éléments de passif transférés

Le passif de la Société Absorbée, dont la transmission est opérée au profit de la Société Absorbante, comprend, sur la base de la situation intermédiaire de la Société Absorbée au 31 mai 2026, tels que joints en **Annexe 2 bis** et utilisés pour la présente opération, les éléments désignés ci-après et évalués selon la méthode explicitée au paragraphe V.1 de l'exposé préliminaire, sans que cette désignation puisse être considérée comme limitative.

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

Désignation	Montant (€)
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6.300
Autres dettes	131.585,95
TOTAL	**137.885,95**

Le montant total des éléments de passif de VIKINGS pris en charge par WENDAKE est ainsi estimé à 137.885,95 €.

Par ailleurs, tout passif complémentaire apparu chez la Société Absorbée entre le 1er octobre 2025 et la date de réalisation définitive de la présente fusion, ainsi que, plus généralement, tout passif qui, afférent à l'activité de la Société Absorbée, et non connu, ou non prévisible à la date des présentes, viendrait à apparaître ultérieurement, sera pris en charge par la Société Absorbante.

Monsieur Jérôme GUIRAL, Président de la Société Absorbée, certifie qu'à sa connaissance, les comptes sociaux arrêtés de la Société Absorbée au titre de l'exercice social clos au 30 septembre 2025 ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la sincérité.

Monsieur Jérôme GUIRAL, Président de la Société Absorbée, certifie qu'à sa connaissance, le montant du passif ci-dessus indiqué, tel qu'il ressort de la situation intermédiaire de la Société Absorbée au 31 mai 2026, est exact et sincère, et qu'il n'existe aucun passif non enregistré à cette date. Il certifie notamment que la Société Absorbée est en règle à l'égard des organismes fiscaux, qu'elle satisfait à toutes ses obligations fiscales et que toutes les déclarations nécessaires ont été effectuées auprès des administrations compétentes dans les délais prévus par les lois et règlements en vigueur.

Monsieur Jérôme GUIRAL, Président de la Société Absorbée, déclare, en outre, que depuis le 1er octobre 2025 et jusqu'à ce jour, la Société Absorbée a été gérée dans le même esprit et selon les mêmes méthodes qu'au cours des exercices précédents et qu'elle n'a réalisé que des opérations courantes entrant dans le cadre de son activité normale et notamment qu'elle n'a effectué aucune opération de disposition des éléments d'actif ni de création de passif, en dehors de celles rendues nécessaires par la gestion courante de la Société.

3.2 Engagements hors bilan de la Société Absorbée

Il est, en outre, précisé que la Société Absorbée a contracté les engagements hors bilan détaillés en **Annexe 3** en ce qui concerne son activité.

A ce titre, la Société Absorbante sera substituée dans la charge tous les engagements qui ont pu être contractés par la Société Absorbée et qui en raison de leur caractère éventuel sont des engagements hors bilan et bénéficiera des engagements reçus par la Société Absorbée.

Article 4 Montant de l'actif net apporté

4.1 Actif net apporté

Sur la base de la situation intermédiaire de la Société Absorbée au 31 mai 2026, l'actif net apporté correspond à la différence entre les éléments d'actif apportés par la Société Absorbée, tels qu'énumérés à l'Article 2 ci-dessus, et les éléments de passif pris en charge par la Société Absorbante, tels que figurant à l'Article 3 ci-dessus, s'élève donc à :

- Total de l'actif apporté : 1.100.564,56 € ;
- Total du passif pris en charge : 137.885,95 €.

Soit un actif net apporté positif de 962.678,61 €.

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

Article 5 Rémunération de l'apport fusion

La Société Absorbante étant intégralement détenue par la même Société Mère que la Société Absorbée, Monsieur Jérôme GUIRAL, Président de la Société Absorbante, déclare que la Société Absorbante renoncera, si la fusion se réalise, à exercer ses droits du fait de cette réalisation, en sa qualité de détenteur de la totalité des actions de ladite Société Absorbée.

Dès lors, et conformément à l'article L.236-3 du code de commerce, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital de la Société Absorbante.

Conformément à l'article 746-1 du Règlement ANC 2019-06 du 8 novembre 2019, la contrepartie des apports de la Société Absorbée, soit la somme de 962.678,61 €, sera inscrite au compte « Report à nouveau » de la Société Absorbante

Article 6 Propriété et jouissance

6.1 Propriété – Entrée en possession

Sur le plan juridique, la Société Absorbante aura la propriété et la pleine possession et jouissance de l'universalité du patrimoine de la Société Absorbée à compter du jour de la réalisation définitive de la fusion, soit à la date des décisions de l'associé unique de la Société Absorbante et ce, même si en application de l'article L.236-11 du Code de commerce *stricto sensu*, les assemblées générales des associés des sociétés concernées par la fusion n'ont pas à se réunir.

6.2 Jouissance – Rétroactivité

Toutefois, la Date d'Effet de la fusion est rétroactivement fixée, aux plans comptable et fiscal, au 1er octobre 2025. La Société Absorbante fera son affaire personnelle des modifications intervenues tant dans la composition que dans la valorisation des éléments d'actif et de passif transmis par la Société Absorbée depuis cette date.

Toutes les opérations actives et passives portant sur les biens et droits apportés par la Société Absorbée, et qui seraient ou auraient été effectuées depuis le 1er octobre 2025, sous la responsabilité de la Société Absorbée et en son nom, seront réputées effectuées pour le compte de la Société Absorbante, et le résultat net desdites opérations lui bénéficiera, ou restera à sa charge à compter de la Date d'Effet. La Société Absorbante reprendra donc ses opérations dans ses comptes sociaux comme si elle avait été propriétaire et avait eu la jouissance des biens et droits apportés depuis la Date d'Effet.

Article 7 Charges et conditions de l'apport fusion

Sous réserve de ce qui est stipulé aux autres dispositions du présent projet, l'apport-fusion est fait sous les charges et conditions ordinaires et de droit en pareille matière et, notamment, sous celles suivantes, que les Sociétés s'engagent à accomplir et à exécuter.

7.1 En ce qui concerne la Société Absorbante

Pour l'application du présent Article 7.1, toute reprise, substitution ou transfert de tout engagement, acte, créance, dette, et plus généralement de tout droit ou obligation de la Société Absorbée à la Société Absorbante prendra effet, sauf précision contraire, à la date de réalisation définitive de la fusion.

a) La Société Absorbante prendra les biens et droits apportés, dans l'état où ils se trouveront lors de la réalisation définitive de l'apport-fusion, sans pouvoir demander aucune indemnité ou exercer aucun recours contre la Société Absorbée, pour quelque cause que ce soit.

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

Dans le cas où, par suite d'erreur ou d'omission, certains éléments de l'actif de la Société Absorbée n'auraient pas été énoncés à l'Article 2 ci-dessus, ils devraient néanmoins être réputés la propriété de la Société Absorbante, à laquelle ils seront transmis de plein droit, sans que cette transmission puisse donner lieu à une rémunération complémentaire quelconque.

Dans le cas où il se révélerait une différence, en plus ou en moins, entre les passifs déclarés à l'Article 3 ci-dessus et les sommes réclamées par les tiers et reconnues exigibles, la Société Absorbante sera tenue d'acquitter tout excédent de passif et bénéficiera de toute réduction desdits passifs, sans recours ou revendication possible de part et d'autre. Il en sera de même en cas d'insuffisance des provisions comprises dans le passif pris en charge.

b) La Société Absorbante sera substituée purement et simplement avec effet aux plans comptable et fiscal à la Date d'Effet, dans les charges et obligations inhérentes aux biens et droits apportés. En conséquence, elle supportera, à compter de cette date, tous impôts, contributions, taxes, primes, cotisations et tous abonnements etc., ainsi que toutes les charges quelconques ordinaires ou extraordinaires qui grèvent, ou pourront grever, les biens et les droits apportés, ou sont inhérents à leur propriété ou à leur exploitation.

c) La Société Absorbante fera également son affaire personnelle aux lieu et place de la Société Absorbée, sans recours contre cette dernière, pour quelque cause que ce soit, de l'exécution ou de la résiliation à ses frais, risques et périls de tous accords, traités, contrats, marchés, protocoles, conventions, polices d'assurances ou autres engagements quelconques qui auront pu être souscrits par la Société Absorbée, antérieurement à la date de réalisation de la fusion, à raison de la propriété du patrimoine transmis ou pour les besoins de son exploitation.

d) La Société Absorbante supportera les servitudes passives, apparentes ou occultes, continues ou discontinues, conventionnelles ou légales pouvant grever l'actif apporté, sauf à s'en défendre et à profiter en retour de celles actives, s'il en existe, le tout à ses risques et périls, sans recours contre la Société Absorbée, et sans que la présente clause puisse conférer à qui que ce soit plus de droits qu'il n'en avait, en vertu de tous titres réguliers non prescrits par la loi.

e) La Société Absorbante sera subrogée purement et simplement, avec effet aux plans fiscal et comptable à compter de la Date d'Effet, dans tous les droits, actions, hypothèques, privilèges et inscriptions qui peuvent être attachés aux créances de la Société Absorbée. Elle sera également subrogée de plein droit à la Société Absorbée dans le bénéfice de tous privilèges, privilèges de vendeur et hypothèques.

f) La Société Absorbante, en application de l'article 163 de l'annexe II au Code général des impôts, devra faire son affaire personnelle des investissements à effectuer au titre de la participation des employeurs à l'effort de construction, en ce qui concerne les salaires payés par la Société Absorbée pour la période écoulée depuis la réalisation des derniers investissements obligatoires.

En contrepartie de cet engagement, la Société Absorbante bénéficiera du report des éventuels excédents d'investissement de la Société Absorbée.

g) La Société Absorbante sera subrogée à compter de la Date d'Effet, dans les droits et obligations de la Société Absorbée en ce qui concerne la participation à la formation professionnelle, la taxe d'apprentissage et la contribution sociale de solidarité des sociétés.

h) La Société Absorbante exécutera, à compter de la date de réalisation définitive de la fusion, aux lieu et place de la Société Absorbée, tous traités, contrats, marchés, conventions, accords et engagements quelconques intervenus avec tous tiers, relatifs aux biens, droits et obligations apportés.

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

Elle sera débitrice de tous les créanciers de la Société Absorbée, au lieu et place de cette dernière, sans que cette substitution emporte novation à l'égard desdits créanciers. Ces créanciers, ainsi que ceux de la Société Absorbante, dont la créance est antérieure à la publicité donnée au projet de fusion pourront faire opposition dans le délai de trente (30) jours à compter de la dernière publication de ce projet au Bodacc. Conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, l'opposition formée par un créancier n'aura pas pour effet d'interdire la poursuite des opérations de fusion.

II est précisé, en tant que de besoin, que les stipulations qui précèdent ne constituent pas une reconnaissance de dette au profit de prétendus créanciers, ceux-ci étant tenus, au contraire, d'établir leurs droits et de justifier de leurs titres.

i) La Société Absorbante accomplira toutes les formalités qui seraient nécessaires à l'effet de régulariser la transmission à son profit des biens et droits apportés, et de rendre cette transmission opposable aux tiers.

La Société Absorbante fera son affaire personnelle de toutes autorisations et formalités qui seraient nécessaires pour continuer l'exploitation de la Société Absorbée.

Au cas où la transmission de certains contrats ou certains biens serait subordonnée à accord ou agrément d'un cocontractant ou d'un tiers quelconque, la Société Absorbée sollicitera en temps utile les accords ou décisions d'agrément nécessaires et en justifiera à la Société Absorbante.

Si le titulaire d'un droit de préemption exerçait son droit à l'occasion de la fusion, celle-ci ne serait pas remise en cause et la Société Absorbante aurait droit au prix du bien non agréé ou préempté, quelle que soit la différence en plus ou en moins entre le prix et l'évaluation donnée audit bien et sans recours possible contre la Société Absorbée.

j) Le cas échéant, la Société Absorbante sera substituée à la Société Absorbée dans tous les droits et obligations découlant de tous baux, toute domiciliation, toute location ou autre droit d'occupation consentis à la Société Absorbée. En conséquence, elle paiera toutes les redevances et tous les loyers afférents à ces baux, domiciliations, locations ou droits d'occupation, elle exécutera toutes les clauses et conditions en résultant, ou elle résiliera ces baux, domiciliations, locations ou droits d'occupation et ce, à compter du jour de la date de réalisation définitive de la fusion.

k) La Société Absorbante se conformera aux lois, décrets, arrêtés, règlements et usages concernant l'exploitation des biens et droits apportés, et se chargera d'effectuer toutes les formalités et de remplir les obligations prescrites par la réglementation en vigueur.

l) La Société Absorbante sera intégralement substituée à la Société Absorbée dans les litiges, procédures judiciaires ou autres et dans toutes les actions juridiques ou contentieuses de toute nature, tant en demande qu'en défense. Elle aura tous pouvoirs pour, aux lieu et place de la Société Absorbée, relativement aux droits et biens apportés ou au passif pris en charge, intenter ou suivre toutes actions judiciaires et procédures arbitrales, donner tous acquiescements à toute décision, recevoir ou payer toutes sommes en suite de toute décision.

7.2 En ce qui concerne la Société Absorbée

a) La Société Absorbée s'interdit formellement, jusqu'à la réalisation définitive de la fusion, si ce n'est avec l'agrément de la Société Absorbante, d'accomplir un quelconque acte de disposition relatif aux biens et droits transmis et de signer aucun accord, traité ou engagement quelconque la concernant sortant du cadre de la gestion courante et, en particulier, de contracter aucun emprunt, sous quelque forme que ce soit.

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

Monsieur Jérôme GUIRAL, Président de la Société Absorbée, s'oblige à fournir à la Société Absorbante tous renseignements dont cette dernière pourrait avoir besoin, à lui donner toutes signatures et à lui apporter tous concours utiles pour lui assurer, vis-à-vis de quiconque, la transmission des biens et droits compris dans les apports et l'entier effet des présentes conventions.

b) La Société Absorbée s'oblige à faire établir, à première réquisition de la Société Absorbante, et ce jusqu'à la date de réalisation définitive de la fusion, tous actes complémentaires, réitératifs ou confirmatifs des présents apports et fournir toutes justifications et signatures qui pourraient être nécessaires ultérieurement.

c) La Société Absorbée s'oblige à remettre et à livrer à la Société Absorbante, à la date de réalisation définitive de la fusion, tous les biens et droits ci-dessus apportés, ainsi que tous titres et documents de toute nature s'y rapportant.

d) La Société Absorbée déclare désister celle-ci purement et simplement de tous privilèges et actions résolutoires pouvant profiter à ladite société sur les biens apportés en garantie des charges et conditions imposées à la Société Absorbante aux termes du présent acte. En conséquence, elle dispense expressément de prendre inscription au profit de la Société Absorbée, pour quelque cause que ce soit.

e) Monsieur Jérôme GUIRAL, Président de la Société Absorbée, déclare qu'il n'existe aucun litige, procédure judiciaire, arbitrale ou autre actions juridiques ou contentieuses, de quelque nature que ce soit, tant en demande qu'en défense en cours, à la date de ce jour, au sein de la Société Absorbée.

Article 8 <u>Déclarations générales</u>

Monsieur Jérôme GUIRAL, Président de la Société Absorbée, déclare que :

- la Société Absorbée est une société par actions simplifiée régulièrement constituée conformément à la loi ;

- elle n'est pas et n'a jamais été en procédure de conciliation ou de sauvegarde, en état de cessation des paiements ; elle n'a jamais fait l'objet d'une procédure de redressement judiciaire ou de liquidation judiciaire et, de manière générale, elle a la pleine capacité de disposer de ses droits et biens ;

- la Société Absorbée dispose de tous les pouvoirs et autorisations nécessaires aux fins de conclure le présent contrat de fusion et que Monsieur Jérôme GUIRAL est dûment autorisé à la représenter à cet effet ;

- elle ne fait pas l'objet de poursuites susceptibles d'entraver ou d'interdire l'exercice de son activité ;

- les biens apportés visés à l'Article 2 ne sont grevés d'aucun nantissement, gage, inscription de privilège, hypothèque ou autre sûreté quelconque ; qu'ils ne font l'objet d'aucune option, promesse de vente ou autres restrictions ; que, par conséquent, ils sont libres de toute inscription, nantissement, charge ou privilège.

Monsieur Jérôme GUIRAL, Président de la Société Absorbante, déclare que :

- la Société Absorbante est une société par actions simplifiée régulièrement constituée conformément à la loi ;

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

- la Société Absorbante n'est pas et n'a jamais été en procédure de conciliation ou de sauvegarde, en état de cessation des paiements ; elle n'a jamais fait l'objet d'une procédure de redressement judiciaire ou de liquidation judiciaire, ni n'a fait l'objet de poursuites susceptibles d'entraver ou d'interdire l'exercice de son activité ; et

- la Société Absorbante dispose de tous les pouvoirs et autorisations nécessaires aux fins de conclure le présent contrat de fusion et que Monsieur Jérôme GUIRAL est dûment autorisé à la représenter à cet effet.

Article 9 Dissolution de la Société Absorbée

La Société Absorbée sera dissoute de plein droit, sans liquidation, du fait et au jour de la réalisation définitive de la fusion, c'est-à-dire à l'issue des décisions de l'associé unique de la Société Absorbante.

Article 10 Dispositions diverses

10.1 Formalités de publicité

Le présent traité de fusion sera déposé au greffe du Tribunal de commerce de Coutances, tant pour la Société Absorbante que pour la Société Absorbée. Il fera l'objet de publications conformément à la loi.

Les Sociétés effectueront, dans les délais légaux, toutes formalités légales de publicité en vue de rendre opposable aux tiers la fusion et la dévolution du patrimoine en découlant au profit de la Société Absorbante.

En particulier, la Société Absorbante s'engage expressément, au nom et pour le compte de la Société Absorbée :

- à souscrire une déclaration de cessation d'activité dans les quarante-cinq (45) jours à compter de la première publication de la fusion dans un journal habilité à recevoir les annonces judiciaires et légales ;

- à déposer la déclaration de résultats non encore imposés dans un délai de soixante (60) jours à compter de la première publication de la fusion dans un journal habilité à recevoir les annonces judiciaires et légales ; et

- à joindre en application de l'article 54 septies I du CGI à la déclaration de résultats mentionnée ci-dessus, un état de suivi des valeurs fiscales des éléments amortissables et non amortissables apportés et bénéficiant d'un sursis d'imposition.

10.2 Pouvoirs

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie, d'une expédition ou d'un extrait des présentes pour faire tous dépôts et publications prescrits par la loi, pour faire toutes déclarations, significations, notifications et inscriptions qui seraient nécessaires et, d'une manière générale, pour accomplir toutes formalités légales.

En tant que de besoin, tous pouvoirs avec faculté de substitution sont conférés au représentant légal des Sociétés Absorbante et Absorbée à l'effet de compléter, si besoin est, la désignation de tous les éléments d'actifs apportés, ou des éléments de passif pris en charge, de faire s'il y a lieu, tout complément et toute rectification de désignation, d'établir en conséquence tous actes complémentaires, modificatifs, réitératifs ou confirmatifs des présentes.

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

10.3 Droit applicable

La présente convention est régie et interprétée selon le droit français.

10.4 Frais et droits

Les frais, droits et honoraires des présentes, et ceux qui en seront la suite ou la conséquence, sont à la charge de la Société Absorbante, ainsi que son représentant l'y oblige.

10.5 Remise de titres

Les titres de propriété, archives, pièces, et tous documents relatifs aux biens et aux droits transmis, seront, si la fusion se réalise, remis à la Société Absorbante.

10.6 Élection de domicile

Pour l'exécution des présentes, les Sociétés élisent domicile à leur siège social respectif, tel qu'indiqué aux comparutions ci-dessus.

10.7 Préambule et annexes

Le préambule et les annexes ci-jointes, numérotées de 1 à 5, font partie intégrante du présent traité de fusion.

Article 11 Dispositions fiscales

11.1 Dispositions générales

Chacun des représentants légaux des Sociétés, oblige celles-ci à se conformer à toutes dispositions légales en vigueur, en ce qui concerne les déclarations à faire pour le paiement de l'impôt sur les sociétés et de toutes autres impositions ou taxes et autres obligations résultant de la réalisation définitive de la fusion.

Les Sociétés affirment, en outre, sous les peines édictées par l'article 1837 du Code général des impôts, que le présent acte exprime l'intégralité de la rémunération de l'apport et du passif pris en charge.

11.2 Impôt sur les sociétés

Monsieur Jérôme GUIRAL, en qualité de Président de la Société Absorbante et de la Société Absorbée, déclarent que la Société Absorbante et la Société Absorbée sont toutes deux soumises à l'impôt sur les sociétés, et qu'elles entendent soumettre la présente fusion au régime fiscal de faveur prévu par l'article 210 A du Code général des impôts (le « **CGI** »).

La Société Absorbante s'engage expressément à respecter les prescriptions visées aux dispositions de l'article 210 A du CGI à savoir notamment et en tant que de besoin :

1. reprendre à son passif les provisions dont l'imposition a été différée chez la Société Absorbée et qui ne deviennent pas sans objet du fait de la fusion, ainsi que la réserve spéciale où la Société Absorbée a porté les plus-values à long terme soumises antérieurement à l'impôt sur les sociétés au taux réduit, le cas échéant ;

2. se substituer à la Société Absorbée pour la réintégration des résultats dont l'imposition avait été différée chez cette dernière ;

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

3. calculer les plus-values réalisées ultérieurement à l'occasion de la cession des immobilisations non amortissables qui lui sont apportées, d'après la valeur qu'avaient ces biens, du point de vue fiscal, dans les écritures de la Société Absorbée (article 210 A-3-c du CGI) ;

4. réintégrer dans ses bénéfices imposables à l'impôt sur les sociétés, dans les conditions fixées par l'article 210 A du CGI, les plus-values dégagées par la fusion sur l'apport des biens amortissables, sans omettre de rattacher au résultat de l'exercice même de cession la fraction non encore taxée des plus-values afférentes à ceux de ces biens qui auront été cédés avant l'expiration de la période de réintégration. Cette réintégration est effectuée sur une période de cinq ans pour les biens autres que les constructions, mais la cession d'un bien amortissable entraîne l'imposition immédiate de la fraction de la plus-value afférente à ce bien qui n'a pas encore été réintégrée ;

5. inscrire à son bilan les éléments autres que les immobilisations comprises dans les éléments apportés pour la valeur qu'ils avaient, du point de vue fiscal, dans les écritures de la Société Absorbée (article 210 A-3-e du CGI). A défaut, de rattacher au résultat de l'exercice de fusion le profit correspondant à la différence entre la nouvelle valeur de ces éléments d'actif et la valeur qu'ils avaient du point de vue fiscal, dans les écritures de la Société Absorbée ;

6. en raison de l'apport en valeur nette comptable, à reprendre à son bilan les éléments comptables de la Société Absorbée (valeur d'origine, amortissements, provision pour dépréciation et valeur nette) et à continuer de calculer les dotations aux amortissements à partir de la valeur d'origine qu'avaient les biens dans les écritures de la Société Absorbée ;

7. de respecter, le cas échéant, tous les engagements souscrits par la Société Absorbée à l'occasion de la réalisation par ce dernier d'opérations antérieures au présent apport (apport partiel d'actifs, apport de titres, fusion, scission, etc.).

En outre, la Société Absorbante et la Société Absorbée s'engagent à joindre à leurs déclarations de résultat un état conforme au modèle fourni par l'administration faisant apparaître, pour chaque nature d'élément compris dans la fusion, les renseignements nécessaires au calcul du résultat imposable de la cession ultérieure des éléments considérés, conformément à l'article 54 septies I du CGI et à l'article 38 quindecies de l'annexe III au CGI et satisfera aux obligations déclaratives prévues auxdits articles.

La Société Absorbante inscrira, s'il y a lieu, les plus-values dégagées sur les éléments d'actifs non amortissables compris dans la fusion, et dont l'imposition a été reportée, dans le registre prévu à l'article 54 septies II du CGI.

Plus généralement, la Société Absorbante s'engage à accomplir toute autre déclaration requise pour bénéficier du régime précédemment exposé.

Les Sociétés précisent, en tant que de besoin, que la présente fusion aura sur le plan fiscal, la même date d'effet rétroactive que sur le plan comptable, soit la Date d'Effet susvisée au 1er octobre 2025.

11.3 Taxe sur la valeur ajoutée (« TVA »)

La Fusion est sans incidence au regard de la TVA, les sociétés participantes n'étant pas assujetties à ladite taxe.

11.4 Enregistrement

Au regard des droits d'enregistrement, la présente fusion bénéficiera des dispositions de l'article 816 du CGI. En conséquence, le présent acte sera enregistré gratuitement.

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

11.5 CVAE et autres taxes - Subrogation générale

La société absorbée est redevable de la CVAE sur la VA produite depuis l'ouverture de l'exercice en cours jusqu'à la date de réalisation de la fusion. Elle est tenue aux obligations déclaratives (déclarations 1330-CVAE et 1329-DEF) relatives à la liquidation de la CVAE dans les 60 jours de la date d'effet de l'opération.

Enfin et d'une façon générale, la Société Absorbante s'oblige à se subroger purement et simplement dans l'ensemble des droits et obligations de la Société Absorbée, que ce soit en matière d'impôts directs, d'enregistrement et de tous autres impôts et taxes.

Ainsi, notamment, elle reprendra le bénéfice et/ou la charge de tous engagements d'ordre fiscal qui auraient pu être antérieurement souscrits par la Société Absorbée à l'occasion d'opérations antérieures ayant bénéficié d'un régime de faveur en matière de droit d'enregistrement et/ou d'impôt sur les sociétés, ou encore de taxe sur le chiffre d'affaires.

11.6 Signature électronique

Le présent traité de fusion est conclu et signé en signature avancée sous forme électronique par le biais du service DocuSign (www.docusign.com), conformément aux dispositions des articles 1366, 1367 et 1375 du Code civil et aux dispositions du décret n°2017-1416 du 28 septembre 2017. Le présent traité de fusion n'est valablement conclu entre chacune des sociétés que s'il est signé par toutes les sociétés comparantes et est daté du jour de la dernière signature apposée.

Chacune des sociétés conservera un exemplaire du présent traité de fusion sur un support durable en garantissant l'intégrité. Les Parties reconnaissent au présent traité de fusion signé sous forme électronique la qualité de document original et l'admettent à titre de preuve de leurs obligations contractuelles au titre du présent traité de fusion au même titre qu'un document sur support papier signé de leur main. En conséquence, si une société devait contester sa signature sur le traité de fusion alors la charge de la preuve pèserait sur ladite société.

Le 10 juillet 2026

Jérôme GURIAL	Jérôme GURIAL
Pour la Société Absorbante Monsieur Jérôme GURIAL	**Pour la Société Absorbée** Monsieur Jérôme GURIAL

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

Annexe 1 : Comptes sociaux de la Société Absorbante au titre de l'exercice social clos le 30 septembre 2025

Annexe 1 bis : Situation intermédiaire de la Société Absorbante au 31 mai 2026

Annexe 2 : Comptes sociaux de la Société Absorbée au titre de l'exercice social clos le 30 septembre 2025

Annexe 2 bis : Situation intermédiaire de la Société Absorbée au 31 mai 2026

Annexe 3 : Détails des engagements hors bilan

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

<u>Annexe 1</u> - Comptes sociaux de la Société Absorbante au titre de l'exercice social clos le 30 septembre 2025

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

WENDAKE

de Verdun 50200 COUTANCES

Comptes au 30/09/2025

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

SOMMAIRE

Page de garde..... 1
Sommaire..... 2
Comptes annuels..... 3
Bilan - Actif..... 4
Bilan - Passif..... 5
Compte de résultat..... 6
Compte de résultat (suite)..... 7
Annexe..... 8
Règles et méthodes comptables..... 9
Faits marquants..... 12
Immobilisations..... 13
Créances et dettes..... 14
Charges à payer et Produits 15
Composition capital social..... 16
Variation des capitaux propres..... 17
Répartition de l'impôt..... 18
Incidences éval fiscales dérog..... 19
Fiscalité latente et différée..... 20
Tableau des participations..... 21
Compte de résultat sur 5 ans..... 24
Détail des comptes..... 25
Détail des comptes du bilan ac..... 26
Détail des comptes du bilan 27
Détail des comptes du compte..... 28
Liasse Fiscale..... 29

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

COMPTES ANNUELS

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions,brevets et droits similaires	0	0	0	0
Fonds commercial	2 455 823	0	2 455 823	2 455 823
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	**2 455 823**	**0**	**2 455 823**	**2 455 823**
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériel	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL immobilisations corporelles	**0**	**0**	**0**	**0**
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	5 599 718	0	5 599 718	5 599 718
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	762	0	762	739
Prêts	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	0	0	0	0
TOTAL immobilisations financières	**5 600 480**	**0**	**5 600 480**	**5 600 457**
Total Actif Immobilisé (II)	**8 056 302**	**0**	**8 056 302**	**8 056 279**
Matières premières, approvisionnements	0	0	0	0
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
TOTAL Stock	**0**	**0**	**0**	**0**
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	0
Clients et comptes rattachés	0	0	0	0
Autres créances	0	0	0	75 000
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	**0**	**0**	**0**	**75 000**
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	346 063	0	346 063	346 174
TOTAL Disponibilités	**346 063**	**0**	**346 063**	**346 174**
Charges constatées d'avance	0	0	0	0
Total Actif Circulant (III)	**346 063**	**0**	**346 063**	**421 174**
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecarts de conversion actif (VI)	0		0	0
Total Général (I à VI)	**8 402 365**	**0**	**8 402 365**	**8 477 453**

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

Bilan passif

BILAN-PASSIF			Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	dont versé :	5 000 372	5 000 372	5 000 372
Primes d'émission, de fusion, d'apport,			0	0
Ecarts de réévaluation	dont écart d'équivalence	0	0	0
Réserve légale			165 621	100 732
Réserves statutaires ou contractuelles			0	0
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours :	0	0	0
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :	0	0	0
		TOTAL Réserves	**165 621**	**100 732**
Report à nouveau			232 889	0
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			**997 408**	**1 297 778**
Subventions d'investissement			0	0
Provisions réglementées			0	0
		TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	**6 396 290**	**6 398 882**
Produit des émissions de titres participatifs			0	0
Avances conditionnées			0	0
		TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)	**0**	**0**
Provisions pour risques			0	0
Provisions pour charges			0	0
		TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	**0**	**0**
Emprunts obligataires convertibles			0	0
Autres emprunts obligataires			0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			0	0
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs :	0	0	0
		TOTAL Dettes financières	**0**	**0**
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			5 504	3 000
Dettes fiscales et sociales			5 188	5 188
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			0	0
Autres dettes			1 995 383	2 070 383
		TOTAL Dettes d'exploitation	**2 006 075**	**2 078 571**
Produits constatés d'avance			0	0
		TOTAL DETTES (IV)	**2 006 075**	**2 078 571**
Ecart de conversion Passif (V)			0	0
		TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	**8 402 365**	**8 477 453**

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT			Exercice N			Exercice N-1
			France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises			0	0	0	0
Production vendue biens			0	0	0	0
Production vendue services			0	0	0	0
Chiffres d'affaires nets			**0**	**0**	**0**	**0**
Production stockée					0	0
Production immobilisée					0	0
Subventions d'exploitation					0	0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges					0	0
Autres produits					0	0
Total des produits d'exploitation (I)					**0**	**0**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					0	0
Variation de stock (marchandises)					0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					0	0
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					0	0
Autres achats et charges externes					2 616	2 245
Impôts, taxes et versements assimilés					0	0
Salaires et traitements					0	0
Charges sociales					0	0
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements			0	0
		Dotations aux provisions			0	0
	Sur actif circulant : dotations aux provisions				0	0
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				0	0
Autres charges					0	0
Total des charges d'exploitation (II)					**2 616**	**2 245**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION					**-2 616**	**-2 245**
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					0	0
Produits financiers de participations					1 000 000	1 300 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					0	0
Autres intérêts et produits assimilés					23	23
Reprises sur provisions et transferts de charges					0	0
Différences positives de change					0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					0	0
Total des produits financiers (V)					**1 000 023**	**1 300 023**
Dotations financières aux amortissements et provisions					0	0
Intérêts et charges assimilées					0	0
Différences négatives de change					0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					0	0
Total des charges financières (VI)					**0**	**0**
RÉSULTAT FINANCIER					**1 000 023**	**1 300 023**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)					**997 408**	**1 297 778**

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Total des produits exceptionnels (VII)	**0**	**0**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0	0
Total des charges exceptionnelles (VIII)	**0**	**0**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	**0**	**0**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	0	0
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	**1 000 023**	**1 300 023**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	**2 616**	**2 245**
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	**997 408**	**1 297 778**

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

ANNEXE

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes sociaux annuels de WENDAKE (ci-après l'entreprise ou la société)
Etablis pour l'exercice de 12 mois clos au 30/09/2025, les comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de la société.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en euros.

METHODES D'EVALUATION ET COMPARABILITE DES COMPTES

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes sociaux annuels de WENDAKE pour l'exercice au 30/09/2025 ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règlement ANC n°2014-3 du 5 juin 2014 relatif au PCG) à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.
Seules sont exprimées les informations significatives

NOTES SUR LE BILAN

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

La méthode de comptabilisation des composants a été appliquée.

Coûts d'emprunt
L'entreprise a opté pour la comptabilisation en charges des intérêts des emprunts spécifiques à l'acquisition ou à la production d'immobilisations.

Fonds commercial

Les fonds commerciaux inscrits l'actif ont pour origine :
- Mali de fusion société ARAKAO du 18/02/2012 : 1 928 872.16 Euros
- Mali de fusion société ROAD LAO du 23/01/2018 : 526 950.49 Euros

Il représente l'écart entre la valeur d'acquisition (et d'apport) des titres des sociétés ARAKAO puis ROAD LAO et la valeur d'origine des titres de la SAS FOUCHARD figurant à l'actif de ces sociétés.

Amortissements et Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Amortissements et dépréciations d'un fonds commercial
Conformément au règlement ANC 2015-06, le fonds commercial dont la durée d'utilisation est limitée fait l'objet d'un amortissement. Le cas échéant, il fait également l'objet d'une dépréciation.

Le caractère limité de la durée d'utilisation d'un actif est déterminé, soit à l'origine, soit en cours d'utilisation, au regard des critères, généralement physiques, techniques, juridiques ou économiques, inhérents à l'utilisation par la société de l'actif considéré.

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition y compris les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes).

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Travaux en cours

Néant au 30/09/2025.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances clients, hors créances publiques, sont dépréciées comme suit.

- Créances échues entre 1 an et 2 ans 50%
- Créances échues depuis plus de 2 ans 100%

La dépréciation des créances échues depuis moins de 1 an et des créances sur marchés publics s'apprécie au cas par cas.

Centralisation de trésorerie

L'entreprise fait partie de la centralisation de trésorerie du Groupe Fayat, dont le fonctionnement est le suivant :

La société Centralisatrice rémunère et facture trimestriellement les filiales centralisées en répartissant les produits financiers dégagés par les placements effectués à partir des comptes centralisateurs.

Provisions réglementées

Néant au 30/09/2025.

Provisions pour risques et charges

Néant au 30/09/2025.

Engagements de retraite

Néant au 30/09/2025.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Contrats long terme

Néant au 30/09/2025.

Produits et charges exceptionnels

Néant au 30/09/2025.

Opérations faites en commun

Néant au 30/09/2025.

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

Effectif moyen

Néant au 30/09/2025.

Rémunération des commissaires aux comptes

Nom du commissaire aux comptes	Honoraires comptabilisés au titre du contrôle légal	Honoraires comptabilisés au titre des autres services	Total par commissaire aux comptes
BDO AQUITAINE	1 500		1 500
Montant total des honoraires	**1 500**		**1 500**

Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2019, l'entreprise WENDAKE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS FAYAT, 137 Rue du Palais Gallien 33029 BORDEAUX CEDEX.

La convention d'intégration fiscale est celle préconisée par l'administration fiscale. L'impôt sur les bénéfices est calculé comme en l'absence d'intégration fiscale, excepté les deux points suivants :

- Tous les crédits d'impôts sont directement acquis.
- La quote-part de frais et charges appliquée sur les dividendes perçus des filiales intégrées fiscalement est identique à la quote-part applicable aux dividendes reçus par la tête de groupe (1%).

Les créances d'impôts liées au déficit ne sont pas comptabilisées.

AUTRES INFORMATIONS

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale :	F. PARTICIPATIONS
Forme :	SCA
Au capital de :	1 059 719 890 euros
Adresse du siège social :	137 rue du Palais Gallien 33000 BORDEAUX

Les comptes consolidés du Groupe FAYAT sont disponibles au siège de la société :
F. PARTICIPATIONS : 137 rue du Palais Gallien 33000 Bordeaux.

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

FAITS MARQUANTS

Aucun fait caractéristique n'est à mentionner au titre de l'exercice écoulé.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

Aucun autre élément significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
			Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		2 455 823	0	0
Terrains		0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	0	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels		0	0	0
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	0	0	0
	Matériel de transport	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	0	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours		0	0	0
Avances et acomptes		0	0	0
	TOTAL (III)	**0**	**0**	**0**
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0	0
Autres participations		5 599 718	0	0
Autres titres immobilisés		739	0	23
Prêts et autres immobilisations financières		0	0	0
	TOTAL (IV)	**5 600 457**	**0**	**23**
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	**8 056 279**	**0**	**23**

Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		0	0	2 455 823	0
Terrains		0	0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	agencements et aménagements des	0	0	0	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels		0	0	0	0
	agencements,	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	0	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	0	0	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours		0	0	0	0
Avances et acomptes		0	0	0	0
	TOTAL (III)	**0**	**0**	**0**	**0**
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0	0	0
Autres participations		0	0	5 599 718	0
Autres titres immobilisés		0	0	762	0
Prêts et autres immobilisations financières		0	0	0	0
	TOTAL (IV)	**0**	**0**	**5 600 480**	**0**
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	**0**	**0**	**8 056 302**	**0**

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

Créances et dettes

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		0	0	0
Prêts		0	0	0
Autres immos financières		0	0	0
	TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE	**0**	**0**	**0**
Clients douteux ou litigieux		0	0	0
Autres créances clients		0	0	0
Créances représentatives de titres prêtés		0	0	0
Personnel et comptes rattachés		0	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		0	0	0
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	0	0	0
	Autres impôts	0	0	0
	Etat - divers	0	0	0
Groupes et associés		0	0	0
Débiteurs divers		0	0	0
	TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT	**0**	**0**	**0**
Charges constatées d'avance		0	0	0
	TOTAL DES CREANCES	**0**	**0**	**0**
Prêts accordés en cours d'exercice		0		
Remboursements obtenus en cours d'exercice		0		
Prêts et avances consentis aux associés		0		

Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles		0	0	0	0
Autres emprunts obligataires		0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine		0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine		0	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers		0	0	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés		5 504	5 504	0	0
Personnel et comptes rattachés		0	0	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		0	0	0	0
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	5 188	5 188	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	0	0	0	0
	Obligations cautionnées	0	0	0	0
	Autres impôts	0	0	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0	0	0	0
Groupes et associés		1 995 383	1 995 383	0	0
Autres dettes		0	0	0	0
Dette représentative de titres empruntés		0	0	0	0
Produits constatés d'avance		0	0	0	0
	TOTAL DES DETTES	**2 006 075**	**2 006 075**	**0**	**0**
Emprunts souscrits en cours d'exercice		0	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0
Emprunts remboursés en cours d'exercice		0			

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	0
Autres emprunts obligataires	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0
Emprunts et dettes financières divers	0
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	5 400
Dettes fiscales et sociales	0
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	0
Autres dettes	0
Total	**5 400**

Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Créances rattachées à des participations	0
Autres immobilisations financières	0
Créances clients et comptes rattachés	0
Personnel et comptes rattachés	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0
Etat et autres collectivités publiques	0
Autres créances	0
Disponibilités	0
Total	**0**

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 30/09/2025	Valeur nominale
Actions ordinaires	4 068 692			**4 068 692**	1
Actions amorties				**0**	
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)				**0**	
Actions préférentielles	931 680			**931 680**	1
Parts sociales				**0**	
Certificats d'investissement				**0**	
TOTAL	**5 000 372**	**0**	**0**	**5 000 372**	

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

Variation des capitaux propres

Capitaux propres	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	5 000 372						5 000 372
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	0						0
Ecarts de réévaluation	0						0
Réserve légale	100 732				64 889		165 621
Réserves statutaires ou contractuelles	0						0
Réserves réglementées	0						0
Autres réserves	0						0
Report à nouveau	0			1 000 000	1 232 889		232 889
Résultat de l'exercice	1 297 778	997 407	1 297 778				997 407
Subventions d'investissement	0						0
Provisions réglementées	0						0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**6 398 882**	**997 407**	**1 297 778**	**1 000 000**	**1 297 778**	**0**	**6 396 289**

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

Répartition de l'impôt sur les bénéfices

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	997 408		997 408
Résultat exceptionnel à court terme			
Résultat exceptionnel à long terme			
Participation des salariés			
Créance d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs			
RESULTAT COMPTABLE	**997 408**		**997 408**

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

Incidences des évaluations fiscales dérogatoires

Rubriques	Dotation	Reprise	Montant
RESULTAT DE L'EXERCICE			997 408
Impôt sur les bénéfices			0
RESULTAT AVANT IMPOT			**997 408**
Provisions sur immobilisations			
Provisions relatives aux stocks			
Provisions sur autres actifs			
Amortissements dérogatoires			
Provisions spéciales réévaluation			
Plus-values réinvesties			
PROVISIONS REGLEMENTEES	**0**	**0**	**0**
AUTRES EVALUATIONS DEROGATOIRES	**0**	**0**	**0**
RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES (avant impôt)			**997 408**

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

Fiscalité différée

Libellé	30/09/2025
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt	
Provisions réglementées	0
Subventions d'investissement	0
Ecart d'évaluation négatif des titres d'O.P.V.C.M	
Ecart de conversion Actif	0
Autres charges déduites d'avance	
Plus values à long terme en sursis d'imposition	
Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt	**0**
Total passif d'impôt futur	**0**
Bases d'allègement de la dette future d'impôt	
Amortissements des logiciels	
Pertes potentielles sur contrat à long terme	
Provisions pour retraites et obligations similaires	0
Autres risques et charges provisionnés	
Charges à payer	
Ecart d'évaluation positif des titres d'O.P.V.C.M	
Ecart de conversion Passif	0
Autres produits taxés d'avance	
Déficits reportables fiscalement	-74 156
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt	**-74 156**
Total actif d'impôt futur	**-19 151**
Situation nette	**-19 151**

(1) Taux d'impôt :	*25,83%*
Dont taux normal d'impôt sur les sociétés :	*25,00%*
Contribution sociale sur l'impôt :	*3,30%*
Contribution exceptionnelle sur l'impôt :	*0,00%*

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

Tableau des participations

Filiales et participations (en K€)	Capital	Capitaux propres autres que capital	Quote-part du capital détenu	Valeur comptable des titres détenus		Valeur prêts et avances		Cautions	Chiffre d'affaires	Résultat	Dividendes
				Brute	Nette	Brute	Nette				
Participations (détenues à + de 50 %)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)
SAS FOUCHARD	700 000	3 449 880	100,00%	5 599 718	5 599 718				36 475 339	10 895	1 000 000
Avenue de Verdun 50200 COUTANCES											

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

Participations (détenues entre 10 et 50 %)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

Participations (détenues entre 0.01 et 10%)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)
TOTAUX	**-**	**3 449 880**	**-**	**5 599 718**	**5 599 718**	**0**	**0**	**0**	**36 475 339**	**10 895**	**1 000 000**

(1) Capital
(2) Réserves, report à nouveau, résultat, provisions réglementées, subventions
(3) Quote part du capital détenu en %
(4) Valeur comptable brute des titres détenus
(5) Valeur comptable nette des titres détenus
(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise non encore remboursés
(7) Prêts et avances consentis par l'entreprise non encore remboursés / valeur nette
(8) Montant des cautions et aval donnés par l'entreprise
(9) Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé
(10) Résultat du dernier exercice clos
(11) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

Résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

Durée de l'exercice (mois) Date de clôture	30/09/2025	30/09/2024	30/09/2023	30/09/2022	30/09/2021
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	5 000 372	5 000 372	5 000 372	5 000 372	5 000 372
Nombre d'actions :					
- ordinaires	4 068 692	4 068 692	4 068 692	4 068 692	4 068 692
- à dividende prioritaire	931 680	931 680	931 680	931 680	931 680
Nombre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	0	0	0	0	0
Résultat avant impôts et charges calculées	997 408	1 297 778	993 549	590 124	-14 076
Impôt sur les bénéfices	0	0	0	0	0
Participation des salariés dûe au titre de l'exercice	0	0	0	0	0
Dotations aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0
Résultat après impôts et charges calculées	997 408	1 297 778	993 549	590 124	-14 076
Résultat distribué au titre de l'exercice		1 000 000	973 376	877 274	600 000
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts mais avant charges calculées	0,20	0,26	0,20	0,12	0,00
Résultat après impôts et charges calculées	0,20	0,26	0,20	0,12	0,00
Dividende ordinaire net attribué à chaque action		0,20	0,19	0,18	0,12
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés	0	0	0	0	0
Montant de la masse salariale de l'exercice	0	0	0	0	0
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, retraites...) (EUR)	0	0	0	0	0

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

DETAIL DES COMPTES

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

Détail des comptes - Bilan actif

Rubriques		Libellés	30/09/2025	30/09/2024
2050 AHNet		**Fonds commercialnet**	**2 455 822,65**	**2 455 822,65**
	2071	MALI TECH PV/TITRES FOUCH		2 455 822,65
	2073	Malis de fusion	2 455 822,65	
2050 CUNet		**Autres participations**	**5 599 717,84**	**5 599 717,84**
	2611	Titres participation Actions	5 599 717,84	5 599 717,84
2050 BDNet		**Autres titres immobilisés**	**761,94**	**738,99**
	2711	Titres Immobilisés	761,94	738,99
2050 TOTIINet		**Total Actif Immobilisé**	**8 056 302,43**	**8 056 279,48**
2050 BZNet		**Autres créances**		**75 000,00**
	45153	C CT WENDAKE VIKINGS		75 000,00
2050 CFNet		**Disponibilités**	**346 062,53**	**346 173,79**
	512302	CREDIT AGRICOLE		339 977,91
	5126	CREDIT MUTUEL		6 195,88
	512CMU	Crédit Mutuel	6 084,65	
	512CRA	Crédit Agricole	339 977,88	

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

Détail des comptes - bilan Passif

Rubriques		Libellés	30/09/2025	30/09/2024
2051 DA		**Capital social ou individuel**	**5 000 372,00**	**5 000 372,00**
	101	CAPITAL		5 000 372,00
	1013	Capital souscrit,appele,verse	5 000 372,00	
2051 DAV		**dont versé**	**5 000 372,00**	**5 000 372,00**
	1013	Capital souscrit,appele,verse	5 000 372,00	
2051 DD		**Réserve légale**	**165 621,19**	**100 732,16**
	1061	RESERVE LEGALE	165 621,19	100 732,16
2051 DH		**Report à nouveau**	**232 889,00**	
	11	Report à nouveau (Solde créditeur)	232 889,00	
2051 DX		**Dettes fournisseurs et comptes rattachés**	**5 503,96**	**3 000,00**
	4011	Frs-achats biens&prest.serv.	103,96	
	4081	FOURNISSEURS - FNP		3 000,00
	4082	Frs -fact.non parvenues	5 400,00	
2051 DY		**Dettes fiscales et sociales**	**5 188,00**	**5 188,00**
	444	Etat - Impôt Sociétés	5 188,00	5 188,00
2051 EA		**Autres dettes**	**1 995 383,08**	**2 070 383,08**
	45111	Cpte courant Actif - Grpe Stés conso	1 995 383,08	
	45151	COMPTE COURANT FOUCHARD		2 070 322,03
	45152	COMPTE COURANT SATELEC		61,05

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

Détail des comptes - Compte de résultat

Rubriques		Libellés	30/09/2025	30/09/2024
2052 FW		**Autres achats et charges externes**	**2 615,62**	**2 244,73**
	6226	HONORAIRES		2 000,50
	62262	Honoraires administrat.	2 503,96	
	6227	FRAIS ACTES & CONTENTIEUX		244,02
	6275	FRAIS BANCAIRES		0,21
	6277	Services bancaires	111,66	
2052 GJ		**Produits financiers de participations**	**1 000 000,00**	**1 300 000,00**
	7611	Revenus titres participation	1 000 000,00	1 300 000,00
2052 GL		**Autres intérêts et produits assimilés**	**23,35**	**22,76**
	7641	REVENUS DES VMP		22,76
	7681	Produits financiers divers	23,35	

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

LIASSE FISCALE

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

1

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : WENDAKE — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 0000 de Verdun 50200 COUTANCES — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 8 3 0 2 6 1 1 2 9 0 0 0 1 9 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 30/09/2025

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	2 455 823	AI	2 455 823
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU		
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	5 599 718	CV	5 599 718
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	762	BE	762
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	BI		
		TOTAL (II)	BJ	8 056 302	BK	8 056 302
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY		
		Autres créances (3)	BZ	0	CA	0
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
		Disponibilités	CF	346 063	CG	346 063
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		
		TOTAL (III)	CJ	346 063	CK	346 063
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	8 402 365	1A	8 402 365

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP **N° 2051 2025**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise WENDAKE — Néant ☐ *

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 5 000 372)	DA	5 000 372
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	165 621
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	232 889
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	997 408
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	6 396 290
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	0
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	5 504
	Dettes fiscales et sociales	DY	5 188
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	1 995 383
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	2 006 075
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	8 402 365

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	2 006 075
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

(3) **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

DGFiP **N° 2052 2025**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : WENDAKE — Néant ☐ *

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

			Exercice N				
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue biens *	FD		FE		FF	
	Production vendue services *	FG		FH		FI	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		FK		FL	
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	
	Autres produits (1) (11)					FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	2 616
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	
	Salaires et traitements*					FY	
	Charges sociales (10)					FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements (14)					GA	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	2 616
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	-2 616
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	1 000 000
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	23
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	1 000 023
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	1 000 023
	3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	997 408

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)**

DGFiP **N° 2053 2025**

Désignation de l'entreprise WENDAKE — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	1 000 023
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	2 616
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	997 408

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit–bail mobilier *	HP	
	– Crédit–bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG–CRDS) **A5**		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	

(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives **A6**		obligatoires **A9**	
		Dont cotisations facultatives Madelin **A7**		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite **A8**	
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de comemrce (en application de l'article 39, 1–2°, al.3)		**HS**		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

5

IMMOBILISATIONS

DGFiP **N° 2054 2025**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise WENDAKE — Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

CADRE A IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2	Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8	D9
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	2 455 823	KE	KF 0
CORPORELLES	Terrains		KG		KH	KI
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre (Dont Composants L9)		KJ		KK	KL
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui (Dont Composants M1)		KM		KN	KO
CORPORELLES	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions * (Dont Composants M2)		KP		KQ	KR
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels (Dont Composants M3)		KS		KT	KU
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV		KW	KX
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport*		KY		KZ	LA
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB		LC	LD
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	LJ
CORPORELLES	Avances et acomptes		LK		LL	LM
CORPORELLES		TOTAL III	LN		LO	LP
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T
FINANCIÈRES	Autres participations		8U	5 599 718	8V	8W 0
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		1P	739	1R	1S 23
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		1T		1U	1V
FINANCIÈRES		TOTAL IV	LQ	5 600 457	LR	LS 23
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	8 056 279	ØH	ØJ 23

CADRE B IMMOBILISATIONS			Diminutions: par virement de poste à poste 1	Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CØ	DØ	D7
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV	LW 2 455 823	1X
CORPORELLES	Terrains		IP	LX	LY	LZ
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA	MB	MC
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui	IR	MD	ME	MF
CORPORELLES	Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS	MG	MH	MI
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	MJ	MK	ML
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU	MM	MN	MO
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV	MP	MQ	MR
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	MS	MT	MU
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX	MV	MW	MX
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ	NA	NB
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC	ND	NE	NF
CORPORELLES		TOTAL III	IY	NG	NH	NI
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU	M7	ØW
FINANCIÈRES	Autres participations		IØ	ØX	ØY 5 599 718	ØZ
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		I1	2B	2C 762	2D
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E	2F	2G
FINANCIÈRES		TOTAL IV	I3	NJ	NK 5 600 480	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	ØK	ØL 8 056 302	ØM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

(5 bis)

TABLEAU DES ECARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

2025
DGFiP N° 2054 *bis*

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 30/09/2025

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : WENDAKE

Néant [X] *

CADRE A

	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
			Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... –

3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

II est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

6 **AMORTISSEMENTS** **DGFiP** **N° 2055 2025**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise WENDAKE — Néant [X] *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU		QV		QW		QX	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN		ØP		ØQ		ØR	

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incor–porelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions — Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions — Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Constructions — Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Autres immobilisations corporelles — Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Autres immobilisations corporelles — Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation **TOTAL III**	NL						NM						NO	
Total général (I+II+III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW		**Total général non ventilé (NS+NT+NU)**		NY		**Total général non ventilé (NW-NY)**		NZ					

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise WENDAKE

Néant [X] *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A–II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	– corporelles	6E		6F		6G		6H		
	– titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5		
	– titres de participation	9U		9V		9W		9X		
	– autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C		UB		UC		UD		
	Dont dotations et reprises – d'exploitation			UE		UF				
	– financières			UG		UH				
	– exceptionnelles			UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39–1–5e du C.G.I **10**

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

8

ETAT DES ECHEANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : WENDAKE — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	0		0		
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB					
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	0		0		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	0		0		
	Charges constatées d'avance	VS					
	TOTAUX	VT	0	VU	0	VV	
RENVOIS (1)	Montant des – Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des – Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	0	0		
	à plus d'1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	5 504	5 504		
Personnel et comptes rattachés		8C				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D				
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	5 188	5 188		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW				
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	1 995 383	1 995 383		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	2 006 075	VZ 2 006 075		
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP **N° 2058-A 2025**

Désignation de l'entreprise : WENDAKE — Néant ☐ * — Exercice N, clos le : 30/09/2025

I. RÉINTÉGRATIONS

	BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WA	997 408
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WB	0
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci–dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39–4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE		XE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39–4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	)		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058–B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067–BIS)	XX		XW	
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39–1–3° et 212 **bis**) *	XZ	0		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	
Quote–part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme – imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						I8	
	Moins-values nettes à long terme – imposées au taux de 0 %						ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* – Plus–values nettes à court terme						WN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* – Plus–values soumises au régime des fusions						WO	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39–1–3 et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		WQ	
				Quote–part de 12 % des plus–values à taux zéro	M8			
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y1	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
	TOTAL I						WR	997 408

II. DÉDUCTIONS

	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WS	
	Quote–part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WT	
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058–B, cadre III)						WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme – imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV	
	Plus-values nettes à long terme – imposées au taux de 0 %						WH	
	Plus-values nettes à long terme – imposées au taux de 19%						WP	
	Plus-values nettes à long terme – imputées sur les moins–values nettes à long terme antérieures						WW	
	Plus-values nettes à long terme – imputées sur les déficits antérieurs						XB	
	Autres plus–values imposées au taux de 19 %						I6	
	Fraction des plus–values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote–part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A	10 000	)			XA	990 000
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZX	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre–mer*.						ZY	
	Majoration d'amortissement*						XD	
Abattement sur le bénéfice et exonérations*	France Ruralités Revitalisation (FRR) (art 44 quindecies A)	HT		Entreprises nouvelles 44 *sexies*	L2		XF	
	Zone franche urbaine –TE (art. 44 octies A)	ØV		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3			
	Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Bassin d'emploi à redynamiser (44 *duodecies*)	1F			
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 *quindecies*)	PC			
	Jeunes entreprises innovantes (44 *sexies* A)	L5						
	Zone de restructuration de la défense (44 *terdecies*)	PA						
	Zone franche d'activités NG (44 *quaterdecies*)	XC						
	Zone de développement prioritaire (art. 44 *septdecies*)	PB						
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39*decies*)	X9		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* F)	YI		XG	0
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* A)	YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* G)	YL			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* B)	YB		Dont déduct° exception. simulateur de conduite (art 39 *decies* E)	YH			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* C)	YC		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* D)	YD						
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y2	
	TOTAL II						XH	990 000

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice **(I moins II)**	XI	7 408		
	déficit **(II moins I)**			XJ	0
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*				XL	7 408
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN		XO	

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

N° 2058 A*bis*
2025

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ COMME SI ELLE ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : WENDAKE

N° SIRET : 83026112900019

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : SIE COUTANCES
0013 RUE ELEONOR DAUBREE
50200 COUTANCES

Exercice du : 01/10/2024 au : 30/09/2025 Néant ☐ *

I - RÉINTÉGRATIONS	Bénéfice comptable de l'exercice (report de la ligne WA du 2058 A)	E 1	997 408
Réintégrations (report des lignes WD à Y3 du 2058 A)		E 2	
Réintégrations des charges financières selon l'article 212 *bis* du CGI		E 9	0
Réintégration de 4% du produit des participations concernées par le taux réduit de la quote-part de frais et charges mentionnée en ligne 2A du tableau 2058A		Z 7	0
	TOTAL I	E 3	997 408
II - DÉDUCTIONS	Perte comptable de l'exercice (report de la ligne WS du 2058 A)	E 4	
Déductions (report des lignes WT, WU,WZ et XA à Y2 du tableau 2058 A)		E 5	990 000
Plus-values nettes à long terme • imposées au taux de 19 %		E Y	
• imposées au taux de 15 %		E 6	
• imposées au taux de 0 %		E Z	
• imputées sur les moins-values nettes à long terme		E 7	
• imputées sur les déficits antérieurs		E 8	
• autres plus-values imposées au taux de 19 % (art. 210 E, 210 F (1), 238 *bis* JA, 208 C et 219-IV du CGI)		I 9	
III - RÉSULTAT FISCAL	TOTAL II	F 1	990 000

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	Bénéfice (I-II)	F 2	7 408	
	Déficit (II-I)	F 3		0
Déficit de l'exercice reporté en arrière *		F 4		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I du tableau n° 2058 B bis) *		F 6		7 408
Résultat fiscal	Bénéfice	F 8	0	
	Déficit	F 9		0

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

1) Le taux réduit d'impôt sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1er janvier 2012.

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

(10) **DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFiP N° 2058-B2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise WENDAKE — Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	46 011
Déficits transférés de plein droit (art. 209–II–2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058–A)			K5	7 408
Déficits reportables (différence K4+K4bis–K5)			K6	38 603
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)			YJ	0
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	38 603

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39–1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39–1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN		YO	
	ligne WI		ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

N° 2058 B*bis*
2025

ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : WENDAKE

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : SIE COUTANCES
0013 RUE ELEONOR DAUBREE
50200 COUTANCES

Exercice du : 01/10/2024 au : 30/09/2025 Néant ☐ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de19%	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de15 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0 %	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d' éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES DÉFICITS *

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	M5	81 564
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI) (Nombre d'opérations sur l'exercice M5bis)	M5ter	
Déficits imputés	J9	7 408
Déficits reportables	M6	74 156
Déficits nés au titre de l'exercice	H8	0
Total des déficits restant à reporter	H9	74 156

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058 B*bis* déposé au titre de l'exercice précédent.

II - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Origine		Moins-values À 15 %	Moins-values À 19 %	Moins-values À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (1)	Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col : 2 + 3 + 4 - 5 - 6
1		2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N		0	0	(2) 0		0	0
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1			(2)			
	N - 2			(2)			
	N - 3			(2)			
	N - 4			(2)			
	N - 5			(2)			
	N - 6			(2)			
	N - 7			(2)			
	N - 8			(2)			
	N - 9			(2)			
	N - 10			(2)			

(1) L'article 219 I-a sexies-0 du CGI, admet sous conditions, l'imputation des moins-values antérieures sur cessions de certains titres exclus du régime du long terme pour la détermination des résultats des exercices clos à compter du 31 décembre 2006, dans certaines limites.

(2) Moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI non cotées (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI).

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n° 2058-not-sd et la notice 2032-sd.

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP **N° 2058-C 2025**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise WENDAKE — Néant ☐ *

ORIGINES

Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	1 297 778
Prélèvements sur les réserves	ØE	
TOTAL I	ØF	1 297 778

AFFECTATIONS

Affectations aux réserves – Réserve légale	ZB	64 889
Affectations aux réserves – Autres réserves	ZD	
Dividendes	ZE	1 000 000
Autres répartitions	ZF	
Report à nouveau	ZG	232 889
(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) **TOTAL II**	ZH	1 297 778

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Exercice N :

ENGAGEMENTS

– Engagements de crédit–bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit–bail J7)	YQ		
– Engagements de crédit–bail immobilier	YR		
– Effets portés à l'escompte et non échus	YS		

DÉTAILS DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

– Sous–traitance	YT	
– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)	XQ	
– Personnel extérieur à l'entreprise	YU	
– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS	2 504
– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV	
– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)	ST	112
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	ZJ	2 616

IMPÔTS ET TAXES

– Taxe professionnelle *, CFE, CVAE	YW	
– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques ZS)	9Z	
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052	YX	

T.V.A.

– Montant de la T.V.A. collectée	YY	
– Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ	

DIVERS

– Montant brut des salaires *	ØB	
– Montant de la plus–value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *	ØS	
– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *	ZK	3,25 %
– Numéro du centre de gestion agréé * XP		
– **Filiales et participations:** (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) — Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	1
– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 *bis* du CGI pour l'entreprise donatrice	RG	
– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217*octies*	RH	

REGIME DE GROUPE *

Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA	0	Plus-values à 15%	JK	0	Plus-values à 0%	JL	0
		Plus-values à 19%	JM	0	Imputations	JC	0
Groupe : résultat d'ensemble. JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO	
		Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF	

Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH 2 — N° SIRET de la société mère du groupe JJ 59575058900052

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058–NOT pour le régime de groupe).

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

N° 2058-ER 2025

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Cocher la case si la déclaration souscrite concerne la société mère (Résultat d'ensemble) ☐

Néant ☒ *

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : SAS WENDAKE

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : 13 RUE ELEONOR DAUBREE 50200 COUTANCES

SIRET Société intégrée : 83026112900019 Exercice du : 01/10/2024 au : 30/09/2025

A - RÉSULTAT		Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble	CA		CB	
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 4 du CGI)	CD			
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus, à hauteur de 99% de leur montant, pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 B al. 3 du CGI)			CE	
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art.223 B alinéa 3 du CGI)	CF		CG	
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 5 du CGI dans sa version applicable aux exercices ouverts avant le 1er janvier 2019)	CH		CJ	
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art.217 undecies) pour des opérations intra-groupe	CL			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	CM		CN	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	DU		DV	
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession dont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été retenu pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	CP			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI) (1) (2)	CR		CS	
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la date d'entrée dans le groupe	CT			
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CU			
Autres régularisations (à détailler)	CV		CW	
TOTAL	CX		CY	
BÉNÉFICE (CX - CY) ou DÉFICIT (CY - CX)	CZ		DA	

B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME	Cessions d'immobilisations — Plus-values et réintégrations						Cessions d'immobilisations — Moins-values et déductions					
	Taux de 19 % (5)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (4)		Taux de 19 % (5)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (4)	
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nettes d'ensemble	BT		B9		C1		A1		C2		C3	
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société du groupe et reprises correspondantes	BU		C4		C5		A2		C6		C7	
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (1) (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	BV		C8		C9		A3		DI		DO	
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 2 du CGI)	BW		DQ		DY		A4		DZ		B8	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX		D1		D2		A5		D3		D4	
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY		D5		D6		A6		D7		D8	
Autres régularisations (à détailler)	BZ		D9		EA		A7		EB		EC	
SOUS TOTAL	BS		ED		EE		A8		EF		EG	
TOTAL plus-values (BS - A8) ou moins-values (A8-BS) taux de 19 %	BR						A9					
TOTAL plus-values (ED - EF) ou moins-values (EF - ED) taux de 15 %			B7						B6			
TOTAL plus-values (3) (EE - EG) ou moins-values (EG - EE) taux de 0 %					B5						B4	

C - AUTRES PLUS-VALUES À 19 %		
Plus-values à 19% (art. 210 E, 210 F(6), 238 bisJA, 208 C et 219-IV du CGI)	B3	

(1) A réintégrer ou à déduire en cas de cession mentionnée au troisième alinéa de l'article 223 F du CGI.
(2) Y compris les amortissements irrégulièrement différés en contravention avec les dispositions de l'article 39 B du CGI.
(3) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotées.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

N° 2058 ES 2025

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE LORS DE LA SORTIE DE LA FUSION OU DE LA SCISSION DE LA SOCIÉTÉ MEMBRE

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée sera jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Cocher la case si la déclaration souscrite concerne la société mère (Résultat d'ensemble) ☐

Néant ☒ *

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : SAS WENDAKE

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats :

SIRET Société intégrée : 83026112900019

13 RUE ELEONOR DAUBREE
50200 COUTANCES

Exercice du : 01/10/2024 au : 30/09/2025

A - RÉSULTAT		Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions
Plus et moins-values nettes à court terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe	FA		FB	
Réintégrations des abandons de créances, subventions directes et indirectes, non pris en compte pour la détermination du résultat des exercices ouverts avant le 1er janvier 2019	FD		FE	
Provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe			FZ	
Autres régularisations (à détailler)	FG		FH	
TOTAL	FK		FL	
BÉNÉFICE (2) FK - FL / DÉFICIT FL - FK	FM		FN	

B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME	Cessions d'immobilisations											
	Plus-values et réintégrations						Moins-values et déductions					
	Taux de 19 % (3)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (1)		Taux de 19 % (3)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (1)	
Plus et moins-values nettes à long terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe	GB		F2		F3		GF		F4		F5	
Provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'art. 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe (2)					F6		GG		F7		F8	
Autres régularisations (à détailler)	GC		F9		G1		GH		G2		G3	
Sous total	GD		G4		G5		GI		G6		G7	
Total Plus-values (GD-GI) ou moins-values (GI-GD) Taux de 19 %	GE						GJ					
Total Plus-values (2) (G4-G6) ou moins-values (G6-G4) Taux de 15 %			E8						E6			
Total Plus-values (2) (G5-G7) ou moins-values (G7-G5) Taux de 0 %					E7						E5	

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

(1) Le taux de 0 % s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2007.

(2) Conformément à l'article 223 L-6 c et 223 L-6 e du CGI, la société absorbante ou bénéficiaire des apports peut réduire ou annuler les réintégrations de sortie en imputant sur ces sommes tout ou partie du déficit d'ensemble ou de la moins-value nette à long terme d'ensemble encore reportables à la date d'effet de la fusion ou de la scission.

(3) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière cotées pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

N° 2058 FC 2025

FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RÉSULTATS ET DES PLUS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR L'IMPUTATION DES DÉFICITS ET MOINS-VALUES ANTÉRIEURS A L'ENTRÉE DANS LE GROUPE

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : WENDAKE

N° SIRET : 83026112900019

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : SIE COUTANCES
0013 RUE ELEONOR DAUBREE
50200 COUTANCES

Exercice du : 01/10/2024 au : 30/09/2025

Néant ☐ *

Plafonnement des plus-values nettes à long terme d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)		19 % (1)	15 %	0 %
Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise	1	0	0	0
Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenues pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	2			
Plus-values à long terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	3			
Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	4			
Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et moins-values nettes à long terme antérieurs : 1 - (2 + 3) + 4	5	0	0	0

Plafonnement du bénéfice d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables (Bénéfice : 2058 A ligne XI) (ou déficit : 2058 A ligne XJ)	6	7 408
Abandons de créances et subventions directes et indirectes	7	
Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	8	
Plus-values à court terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	9	
Plus-values sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégrées par la société bénéficiaire de cet apport	10	
Réévaluations libres	11	
Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	12	
Bénéfice utilisé pour l'imputation des déficits antérieurs : 6 - (7 + 8 + 9 + 10 + 11) + 12	13	7 408

(1) pour les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière cotées, pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

(12) **DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES** DGFiP **N° 2059-A** **2025**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : WENDAKE — Néant [X] *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

			Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées* — Court terme ⑨	Long terme ⑩ — 19 %	Long terme ⑩ — 15 % ou 12,8 %	Long terme ⑩ — 0 %	Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
I. Immobilisations*	1								
	2								
	3								
	4								
	5								
	6								
	7								
	8								
	9								
	10								
	11								
	12								
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés			+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés			+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale			+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée			+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins–values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice							
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins–values à long terme							
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *							
		CADRE A : plus ou moins–value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨							
		CADRE B : plus ou moins–value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19de la colonne) ⑩			**(A)**	**(B)** (ventilation par taux)			**(C)**
		CADRE C : autres plus–values taxables à 19 % ⑪							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus–values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

(13) **SUIVI DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT**

DGFiP N° 2059-B 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : WENDAKE — Néant [X] *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus–values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus–values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus–values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus–values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

DGFiP N° 2059-C 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : WENDAKE

Néant X *

Rappel de la plus ou moins–value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .	0
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*–0 bis du CGI) ❶ *.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*–0 du CGI) ❶ *.	

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins–values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①		Moins-values À 19 % ou à 15 % ②	Moins-values À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③	Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ou 19 % ④	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col ⑥ = ②+③−④−⑤ ⑥
Moins-values nettes	N	0	0		0	0
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032–NOT–SD

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

(15) **RESERVE SPECIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME**
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N° 2059-D 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : WENDAKE — Néant [X] *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous–comptes de la réserve spéciale des plus–values à long terme				
		taxées à **10** %	taxées à **15** %	taxées à **18** %	taxées à **19** %	taxées à **25** %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés – donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés – ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 – ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5e,6e,7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts) 16

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFiP N° 2059-E 2025

Désignation de l'entreprise : WENDAKE — Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01/10/2024 et clos le : 30/09/2025 Durée en nombre de mois : 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	YP	
Dont apprentis	YF	
Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus–values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	0

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote–parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	0

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	2 616
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location–gérance ou de crédit–bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote–parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location–gérance ou de crédit–bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins–values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	2 616

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	-2 616

V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330–CVAE pour multi–établissements et sur les formulaires n°s 1329–AC et 1329–DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329–AC et 1329–DEF)	SA	-2 616

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono–établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci–dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE EV ☐

Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	

Période de référence	GY			/			/					GZ			/			/				
Date de cessation												HR			/			/				

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

17 **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL** **DGFiP N° 2059-F** **2025**

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 / 1 **(1)**

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 30/09/2025 N° SIRET 8 3 0 2 6 1 1 2 9 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE WENDAKE

ADRESSE (voie) 0000 de Verdun

CODE POSTAL 50200 VILLE COUTANCES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	5 000 372
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	
Total des lignes P1 + P2	P5	2	Total des lignes P3 + P4	P6	5 000 372

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination VIKINGS

N° SIREN (si société établie en France) 830262051 % de détention 18,63 Nb de parts ou actions 931 680

Adresse : N° Voie AVENUE DE VERDUN

Code Postal 50200 Commune COUTANCES Pays

Forme juridique SAS Dénomination FAYAT

N° SIREN (si société établie en France) 595750589 % de détention 81,37 Nb de parts ou actions 4 068 692

Adresse : N° 137 Voie RUE DU PALAIS GALLIEN

Code Postal 33000 Commune BORDEAUX Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre **(2)** Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : **N°** Voie

Code Postal Commune Pays

Titre **(2)** Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

(18) **FILIALES ET PARTICIPATIONS** **DGFiP N° 2059-G** **2025**

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 / 1 **(1)** Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 30/09/2025 **N° SIRET** 8 3 0 2 6 1 1 2 9 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE WENDAKE

ADRESSE (voie) 0000 de Verdun

CODE POSTAL 50200 VILLE COUTANCES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	P5	1

Forme juridique SAS Dénomination ENTREPRISE FOUCHARD

N° SIREN (si société établie en France) 377730874 % de détention 100,00

Adresse : N° Voie AVENUE DE VERDUN

Code Postal 50200 Commune COUTANCES Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2025

Exercice ouvert le	01/10/2024	et clos le	30/09/2025	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209–0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social :
WENDAKE	de Verdun 50200 COUTANCES
SIRET 8 3 0 2 6 1 1 2 9 0 0 0 1 9	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante : 01/10/2019

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SAS FAYAT
0137 RUE DU PALAIS GALLIEN
33000 BORDEAUX
SIRET 5 9 5 7 5 0 5 8 9 0 0 0 5 2

B ACTIVITE

Activités exercées : Activités des sociétés holding — Si vous avez changé d'activité, cochez la case :

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)

1 **Résultat fiscal**
Bénéfice imposable au taux normal : 0
Bénéfice imposable à 15 % :
Déficit :
Résultat net de cession, de concession ou de sous–concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10% :

2 **Plus–values**
PV à long terme imposables à 19% :
Autres PV imposables à 19% :
PV à long teme imposables à 0% :
PV exonérées art. 238*quindecies* :
PV à long terme imposables à 15 % :

3 **Abattements sur le bénéfice et exonérations**
Entreprises nouvelles art. 44 *sexies* :
Jeunes entreprises innovantes :
Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 *octies* A :
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 *quindecies* A :
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 *sexdecies* :
Autres dispositifs :
Zone de Restructuration de la défense, art. 44 *terdecies* :
Sociétés d'investissements immobiliers cotées :
Zone de développement prioritaire, art. 44 *sepdecies* :
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou – selon le cas) :
Plus–values exonérées relevant du taux à 15 % :
Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 *quaterdecies* :
Zone de revitalisation rurale, art. 44 *quindecies* :
Bassin d'emploi à redynamiser, art. 44 *duodecies* :

4 **Option pour le crédit d'impôt outre–mer :** Dans le secteur productif, art. 244 quater W :

D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt :
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre–Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5% :

F COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose–t–elle d'une comptabilité informatisée ? OUI — Si oui, indication du logiciel utilisé : DEAL

Nom et coordonnées — ECF : — Viseur conventionné : — Visa : CGA :

– du prestataire :

.....

– du comptable :

..... *Tél ;*

– du conseil :

..... *Tél ;*

– du CGA ou du viseur conventionné : *Tél ;*

– N° d'agrément :

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

N° 2065 bis-SD
2025

WENDAKE

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions (1)	Payées par la société elle–même	a	1 000 000	Payées par un établissement chargé du service des titres	b	

Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)		(c)	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci–dessus (3)		(e)	
		(f)	
		(g)	
		(h)	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)		(i)	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)	1 000 000
Montant des revenus répartis (5)	**Total (a à h)**		1 000 000

J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48–1 à 6 ann. III au CGI) : – SARL – tous les associés ; – SCA – associés gérants ; – SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; – SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8

K DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)	

	à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT imposées			
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

IMPOSITION MINIMALE MONDIALE DES GROUPES (Pilier 2)

2065INT

WENDAKE
830261129

30/09/2025

I – ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNEES AU DEPÔT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1 – Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258 (art. 223 quinquies C–I–1 du CGI), cocher la case :

2 – Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné un autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258, indiquer le nom, l'adresse et le SIREN de l'entité désignée :

ou le numéro d'identification :

3 – Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258 par la société tête de groupe (art. 223 quiquecies C–2 du CGI), cocher la case :
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, l'adresse et le SIREN de la société tête de groupe :

ou le numéro d'identification :

4 – Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n° 2258, indiquer la désignation, l'Etat de résidence et le SIREN de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays :

Société en commandite par actions F. Participations
0137 Rue du Palais Gallien

33000 BORDEAUX FR
877774299

ou le numéro d'identification :

II – ENTREPRISES DANS LE CHAMP D'APPLICATION DE L'IMPOSITION MINIMALE MONDIALE DES GROUPES (Pilier 2)

1 – Vous êtes dans le champ de l'article 223 VL du CGI ou vous sortez du champ de l'article 223 VL du CGI au titre de l'exercice déclaré ? IN

2 – Vous êtes, au sens des règles d'imposition minimale mondiale des groupes l'entité mère ultime ou une entité constitutive autre que l'entité mère ultime AUT

Si vous n'êtes pas la mère ultime veuillez indiquer le nom, l'Etat de résidence et le SIREN de l'entité mère ultime

Société en commandite par actions F. Participations
0137 Rue du Palais Gallien

33000 BORDEAUX FR
877774299

ou le numéro d'identification :

Date d'ouverture de l'exercice : 01/10/2024
Date de clôture de l'exercice : 30/09/2025

3 – Vous déposez, au titre de cet exercice la déclaration d'informations au titre de l'impôt complémentaire (art. 223 WW du CGI), cocher la case :

Sinon, veuillez indiquer le nom, l'Etat de résidence et le SIREN de l'entité qui est désignée pour le dépôt de la déclaration d'informations au nom de votre entreprise

Société en commandite par actions F. Participations
0137 Rue du Palais Gallien

33000 BORDEAUX FR
877774299

ou le numéro d'identification :

Vous déposiez la déclaration d'informations au titre de l'impôt complémentaire de l'exercice précédent, mais n'en déposez plus au titre de cet exercice, cochez la case

4 – Si vous êtes l'entité désignée par le groupe comme redevable de l'impôt national complémentaire (INC) à raison de la sous–imposition des entités d'investissement et des entités d'investissement d'assurance (4e alinéa du IV de l'art. 223 WF du CGI), veuillez indiquer, le nom, l'adresse et le numéro d'identification fiscale (SIREN le cas échéant) de toutes les entités d'investissement et entités d'investissement d'assurance du groupe résidentes en France.

ou le numéro d'identification :

5 – Vous déposez au titre de cet exercice le relevé de liquidation de l'impôt complémentaire (art. 1679 decies du CGI), cocher la case :

Le cas échéant, indiquer le nom, l'adresse et le SIREN de l'entité désignée pour déposer le relevé de liquidation au titre de l'impôt national complémentaire (INC) ou de la règle des bénéfices insuffisamment imposés (RBI)

Vous déposiez un relevé de liquidation au titre de l'impôt complémentaire de l'exercice précédent, mais n'en déposez plus au titre de cet exercice, cocher la case :

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

CA18CHAPAY

Désignation de l'entreprise **WENDAKE** **30/09/2025**
0000 de Verdun

50200 COUTANCES
830261129

Charges à payer	Montant
Frs -fact.non parvenues	5 400

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

CA17PROREC

Désignation de l'entreprise **WENDAKE**
0000 de Verdun

50200 COUTANCES
830261129

30/09/2025

Produits à recevoir	Montant

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

DÉTAIL DES CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES CA19CHAREP

Désignation de l'entreprise **WENDAKE** **30/09/2025**
0000 de Verdun

50200 COUTANCES
830261129

Nature	Durée amortissement ou étalement	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant net à la fin de l'exercice

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE CA20CHAAVA

Désignation de l'entreprise **WENDAKE** **30/09/2025**
0000 de Verdun

50200 COUTANCES
830261129

Charges constatées d'avance, libellé	Date Période		Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE CA21PROAVA

Désignation de l'entreprise **WENDAKE** **30/09/2025**
0000 de Verdun

50200 COUTANCES
830261129

Produits constatés d'avance, libellé	Date Période		Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

<u>Annexe 1 bis</u> - Situation intermédiaire de la Société Absorbante au 31 mai 2026

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

- 1 - BILAN ACTIF 2050

Désignation : E030-0010-WENDAKE

Actualiser ou F9

Rubriques		Montant brut		Amort. Prov.	Mai 2026	Mai 2025
Capital souscrit non appelé I	AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais d'établissement	AB		AC			
Frais de développement	CX		CQ			
Concessions,brevets,droits similaires	AF		AG			
Fonds commercial (1)	AH	2 455 822,65	AI		2 455 822,65	2 455 822,65
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
Avances,acomptes immob. Incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains	AN		AO			
Constructions	AP		AQ			
Installations techniq., matériel, outillage	AR		AS			
Autres immobilisations corporelles	AT		AU			
Immobilisations en cours	AV		AW			
Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
Participations par mise en équivalence	CS		CT			
Autres participations	CU	5 599 717,84	CV		5 599 717,84	5 599 717,84
Créances rattachées à participations	BB		BC			
Autres titres immobilisés	BD	761,94	BE		761,94	738,99
Prêts	BF		BG			
Autres immobilisations financières	BH		BI			
TOTAL II	**BJ**	**8 056 302,43**	**BK**		**8 056 302,43**	**8 056 279,48**
STOCKS ET EN-COURS						
Matières premières, approvisionnemts	BL		BM			
En-cours de production de biens	BN		BO			
En-cours de production de services	BP		BQ			
Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
Marchandises	BT		BU			
Avances,acomptes versés/commandes	BV		BW			
CREANCES						
Créances clients & cptes rattachés (3)	BX		BY			
Autres créances (3)	BZ		CA			
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS						
Valeurs mobilières de placement	CD		CE			
(dt actions propres)						
Disponibilités	CF	345 866,38	CG		345 866,38	346 173,79
COMPTES DE REGULARISATION						
Charges constatées d'avance (3)	CH		CI			
TOTAL III	**CJ**	**345 866,38**	**CK**		**345 866,38**	**346 173,79**
Frais émission d'emprunts à étaler IV	CW					
Primes rembourst des obligations V	CM					
Ecarts de conversion actif VI	CN					
TOTAL GENERAL (I à VI)	**CO**	**8 402 168,81**	**1A**		**8 402 168,81**	**8 402 453,27**

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

BILAN PASSIF 2051

Désignation : E030-0010-WENDAKE

Actualiser ou F9

Rubriques		Mai 2026	Mai 2025
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel (1)	DA	5 000 372,00	5 000 372,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	DB		
Ecarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence :	DC		
Réserve légale (3)	DD	215 491,19	100 732,16
Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
Réserves réglementées (3) (dont rés. prov. cours	DF		
Autres réserves (dont achat d'œuvres orig.	DG		
Report à nouveau	DH	180 426,73	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	999 007,81	1 297 778,03
Subventions d'investissements	DJ		
Provisions réglementées	DK		
TOTAL I	**DL**	**6 395 297,73**	**6 398 882,19**
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées	DN		
TOTAL II	**DO**		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques	DP		
Provisions pour charges	DQ		
TOTAL III	**DR**		
DETTES (4)			
Emprunts obligataires convertibles	DS		
Autres emprunts obligataires	DT		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
Emprunts, dettes fin. divers (dont emp. participatifs	DV		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	6 300,00	3 000,00
Dettes fiscales et sociales	DY	5 188,00	5 188,00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	1 995 383,08	1 995 383,08
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL IV	**EC**	**2 006 871,08**	**2 003 571,08**
Ecarts de conversion passif **V**	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)	**EE**	**8 402 168,81**	**8 402 453,27**

Renvois			
(1) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	EF		
(2) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'1 an	EG		

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

2 COMPTE DE RESULTAT (en liste) 2052

Désignation : E030-0010-WENDAKE

Actualiser ou F9

Rubriques		France		Exportation			Mai 2026	Mai 2025
Ventes de marchandises								
Production	- biens	FD		FE		FF		
vendue	- services	FG		FH		FI		
CHIFFRE D'AFFAIRES NET		**FJ**		**FK**		**FL**		
Production stockée						FM		
Production immobilisée						FN		
Subventions d'exploitation						FO		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)						FP		
Autres produits (1) (11)						FQ		
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2)					**I**	**FR**		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS		
Variation de stock (marchandises)						FT		
Achats matières premières, autres approvisionnements (et droits de douane)						FU		
Variations de stock (matières premières et approvisionnements)						FV		
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)						FW	992,19	
Impôts, taxes et versements assimilés						FX		
Salaires et traitements						FY		
Charges sociales (10)						FZ		
DOTATIONS D'EXPLOITATION								
Sur immobilisations :	- dotations aux amortissements					GA		
	- dotations aux provisions					GB		
Sur actif circulant : dotations aux provisions						GC		
Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
Autres charges (12)						GE		
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4)					**II**	**GF**	**992,19**	
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						**GG**	**(992,19)**	
OPERATIONS EN COMMUN								
Bénéfice attribué ou perte transférée					**III**	GH		
Perte supportée ou bénéfice transféré					**IV**	GI		
PRODUITS FINANCIERS								
Produits financiers de participations (5)						GJ	1 000 000,00	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
Autres interêts et produits assimilés (5)						GL		
Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
Différences positives de change						GN		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS					**V**	**GP**	**1 000 000,00**	
Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ		
Interêts et charges assimilées (6)						GR		
Différences négatives de change						GS		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES					**VI**	**GU**		
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)						**GV**	**1 000 000,00**	
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						**GW**	**999 007,81**	

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

Désignation : E030-0010-WENDAKE

Actualiser ou F9

Rubriques			Mai 2026	Mai 2025
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		HB		
Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (7)	**VII**	**HD**		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		HF		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (7)	**VIII**	**HH**		
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		**HI**		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**IX**	HJ		
Impôts sur les bénéfices	**X**	HK		
TOTAL DES PRODUITS	**(I + III + V + VII)**	**HL**	**1 000 000,00**	
TOTAL DES CHARGES	**(II + IV + VI + VIII + IX + X)**	**HM**	**992,19**	
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		**HN**	**999 007,81**	

Renvois				
(1) Dont : - Crédit-bail mobilier	(balo)	HP		
- Crédit-bail immobilier	(balo)	HQ		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels	Exercice N Charges	Exercice N Produits

Au regard de la norme EDI-TDFC, veuillez saisir ces informations dans l'annexe " 2053 - Produits et charges exceptionnels ", présente dans la rubrique Complément EDI - TDFC.

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs	Exercice N Charges	Exercice N Produits

Au regard de la norme EDI-TDFC, veuillez saisir ces informations dans l'annexe " 2053 - Produits et charges s/exercices ant. ", présente dans la rubrique Complément EDI - TDFC.

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

FAYAT ENERGIE SERVICES

Feuille de contrôle 24/06/2026

Société Etablissement : E030-0010-WENDAKE

Actualiser ou F9

		Mai 2026	Mai 2025
Liasses	Liasses	17 803 345,43	16 804 906,54
BIA	Bilan Actif	8 402 168,81	8 402 453,27
CO	TOTAL GENERAL (I à VI)	8 402 168,81	8 402 453,27
BJ	TOTAL II	8 056 302,43	8 056 279,48
AA	Capital souscrit non appelé	0,00	0,00
AB	Frais d'établissement	0,00	0,00
CX	Frais de développement	0,00	0,00
AF	Concessions,brevets,droits similaires	0,00	0,00
AH	Fonds commercial (1)	2 455 822,65	2 455 822,65
AJ	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00
AL	Avances,acomptes immob. Incorporell	0,00	0,00
AN	Terrains	0,00	0,00
AP	Constructions	0,00	0,00
AR	Installations techniq., matériel, outilla	0,00	0,00
AT	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00
AV	Immobilisations en cours	0,00	0,00
AX	Avances et acomptes	0,00	0,00
CS	Participations par mise en équivalence	0,00	0,00
CU	Autres participations	5 599 717,84	5 599 717,84
BB	Créances rattachées à participations	0,00	0,00
BD	Autres titres immobilisés	761,94	738,99
BF	Prêts	0,00	0,00
BH	Autres immobilisations financières	0,00	0,00
CJ	TOTAL II Amt	345 866,38	346 173,79
BL	Matières premières, approvisionnemt	0,00	0,00
BN	En-cours de production de biens	0,00	0,00
BP	En-cours de production de services	0,00	0,00
BR	Produits intermédiaires et finis	0,00	0,00
BT	Marchandises	0,00	0,00
BV	Avances,acomptes versés/commande	0,00	0,00
BX	Créances clients & cptes rattachés (3)	0,00	0,00
BZ	Autres créances (3)	0,00	0,00
CB	Capital souscrit et appelé, non versé	0,00	0,00
CD	Valeurs mobilières de placement	0,00	0,00
CF	Disponibilités	345 866,38	346 173,79
CH	Charges constatées d'avance (3)	0,00	0,00
CW	Frais émission d'emprunts à étaler	0,00	0,00
CM	Primes rembourst des obligations	0,00	0,00
CN	Ecarts de conversion actif	0,00	0,00
1A	TOTAL GENERAL (I à VI) Amt	0,00	0,00
BK	Amt	0,00	0,00
AC	Frais d'établissement Amt	0,00	0,00
CQ	Frais de développement Amt	0,00	0,00
AG	Concessions,brevets,droits similaires A	0,00	0,00
AI	Fonds commercial (1) Amt	0,00	0,00
AK	Autres immobilisations incorporelles A	0,00	0,00
AM	Avances,acomptes immob. Incorporell	0,00	0,00
AO	Terrains Amt	0,00	0,00
AQ	Constructions Amt	0,00	0,00
AS	Installations techniq., matériel, outilla	0,00	0,00
AU	Autres immobilisations corporelles Am	0,00	0,00
AW	Immobilisations en cours Amt	0,00	0,00
AY	Avances et acomptes Amt	0,00	0,00
CT	Participations par mise en équivalence	0,00	0,00
CV	Autres participations Amt	0,00	0,00
BC	Créances rattachées à participations A	0,00	0,00
BE	Autres titres immobilisés Amt	0,00	0,00
BG	Prêts Amt	0,00	0,00
BI	Autres immobilisations financières Am	0,00	0,00
CK	TOTAL III Amt	0,00	0,00
BM	Matières premières, approvisionnemt	0,00	0,00
BO	En-cours de production de biens Amt	0,00	0,00

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

BQ	En-cours de production de services Am	0,00	0,00
BS	Produits intermédiaires et finis Amt	0,00	0,00
BU	Marchandises Amt	0,00	0,00
BW	Avances,acomptes versés/commandes	0,00	0,00
BY	Créances clients & cptes rattachés (3)	0,00	0,00
CA	Autres créances (3) Amt	0,00	0,00
CC	Capital souscrit et appelé, non versé A	0,00	0,00
CE	Valeurs mobilières de placement Amt	0,00	0,00
CG	Disponibilités Amt	0,00	0,00
CI	Charges constatées d'avance (3) Amt	0,00	0,00
BIP	Bilan Passif	8 402 168,81	8 402 453,27
EE	TOTAL GENERAL (I à V)	8 402 168,81	8 402 453,27
DL	TOTAL I.	6 395 297,73	6 398 882,19
DA	Capital social ou individuel (1)	5 000 372,00	5 000 372,00
DB	Primes d'émission, de fusion, d'apport	0,00	0,00
DC	Ecarts de réévaluation (2) (dont écar	0,00	0,00
DD	Réserve légale (3)	215 491,19	100 732,16
DE	Réserves statutaires ou contractuelles	0,00	0,00
DF	Réserves réglementées (3) (dont rés. p	0,00	0,00
DG	Autres réserves (dont achat d'œuvres	0,00	0,00
DH	Report à nouveau	180 426,73	0,00
DI	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou	999 007,81	1 297 778,03
DJ	Subventions d'investissements	0,00	0,00
DK	Provisions réglementées	0,00	0,00
DO	TOTAL II.	0,00	0,00
DM	Produits des émissions de titres partic	0,00	0,00
DN	Avances conditionnées	0,00	0,00
DR	TOTAL III.	0,00	0,00
DP	Provisions pour risques	0,00	0,00
DQ	Provisions pour charges	0,00	0,00
EC	TOTAL IV.	2 006 871,08	2 003 571,08
DS	Emprunts obligataires convertibles	0,00	0,00
DT	Autres emprunts obligataires	0,00	0,00
DU	Emprunts et dettes auprès des établiss	0,00	0,00
DV	Emprunts, dettes fin. divers (dont emp	0,00	0,00
DW	Avances et acomptes reçus sur comma	0,00	0,00
DX	Dettes fournisseurs et comptes rattach	6 300,00	3 000,00
DY	Dettes fiscales et sociales.	5 188,00	5 188,00
DZ	Dettes sur immobilisations et comptes	0,00	0,00
EA	Autres dettes.	1 995 383,08	1 995 383,08
EB	Produits constatés d'avance (4)	0,00	0,00
ED	Ecarts de conversion passif	0,00	0,00
EF	(1) Dont réserve réglementée des plu	0,00	0,00
EG	(2) Dettes et produits constatés d'ava	0,00	0,00
CR1	Compte Résultat 1	999 007,81	0,00
GW	3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	999 007,81	0,00
GG	1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-992,19	0,00
FR	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	0,00	0,00
FL	CHIFFRE D'AFFAIRES NET	0,00	0,00
FF	Production - biens	0,00	0,00
FD	Production - biens FR	0,00	0,00
FE	Production - biens EX	0,00	0,00
FI	Production - services	0,00	0,00
FG	Production - services FR	0,00	0,00
FH	Production - services EX	0,00	0,00
FJ	Production FR	0,00	0,00
FD	Production - biens FR	0,00	0,00
FG	Production - services FR	0,00	0,00
FK	Production EX	0,00	0,00
FE	Production - biens EX	0,00	0,00
FH	Production - services EX	0,00	0,00
FM	Production stockée	0,00	0,00
FN	Production immobilisée	0,00	0,00
FO	Subventions d'exploitation	0,00	0,00
FP	Reprises sur amortissements et provis	0,00	0,00
FQ	Autres produits (1) (11)	0,00	0,00
GF	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	992,19	0,00
FS	Achats de marchandises (y compris dr	0,00	0,00
FT	Variation de stock (marchandises)	0,00	0,00
FU	Achats matières premières, autres app	0,00	0,00
FV	Variations de stock (matières premièr	0,00	0,00

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

FW	Autres achats et charges externes (3) (	992,19	0,00
FX	Impôts, taxes et versements assimilés	0,00	0,00
FY	Salaires et traitements	0,00	0,00
FZ	Charges sociales (10)	0,00	0,00
GA	Sur immobilisations :	0,00	0,00
GB	GB	0,00	0,00
GC	Sur actif circulant : dotations aux prov	0,00	0,00
GD	Pour risques et charges : dotations aux	0,00	0,00
GE	Autres charges (12)	0,00	0,00
GH	Bénéfice attribué ou perte transférée	0,00	0,00
GI	Perte supportée ou bénéfice transféré	0,00	0,00
GV	2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)	1 000 000,00	0,00
GP	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	1 000 000,00	0,00
GJ	Produits financiers de participations (5	1 000 000,00	0,00
GK	Produits des autres valeurs mobilières	0,00	0,00
GL	Autres interêts et produits assimilés (5	0,00	0,00
GM	Reprises sur provisions et transferts de	0,00	0,00
GN	Différences positives de change	0,00	0,00
GO	Produits nets sur cessions de valeurs n	0,00	0,00
GU	GU	0,00	0,00
GQ	Dotations financières aux amortisseme	0,00	0,00
GR	Interêts et charges assimilées (6)	0,00	0,00
GS	Différences négatives de change	0,00	0,00
GT	Charges nettes sur cessions de valeurs	0,00	0,00
CR2	Compte Résultat 2		
HI	4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII	0,00	0,00
HD	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	0,00
HA	Produits exceptionnels sur opérations	0,00	0,00
HB	Produits exceptionnels sur opérations	0,00	0,00
HC	Reprises sur provisions et transferts de	0,00	0,00
HH	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLE	0,00	0,00
HE	Charges exceptionnelles sur opération	0,00	0,00
HF	Charges exceptionnelles sur opération	0,00	0,00
HG	Dotations exceptionnelles aux amortis	0,00	0,00
HN	5. BENEFICE OU PERTE (total des proc	999 007,81	0,00
HL	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	1 000 000,00	0,00
FR	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	0,00	0,00
FL	CHIFFRE D'AFFAIRES NET	0,00	0,00
FF	Production - biens	0,00	0,00
FD	Production - biens FR	0,00	0,00
FE	Production - biens EX	0,00	0,00
FI	Production - services	0,00	0,00
FG	Production - services FR	0,00	0,00
FH	Production - services EX	0,00	0,00
FJ	Production FR	0,00	0,00
FD	Production - biens FR	0,00	0,00
FG	Production - services FR	0,00	0,00
FK	Production EX	0,00	0,00
FE	Production - biens EX	0,00	0,00
FH	Production - services EX	0,00	0,00
FM	Production stockée	0,00	0,00
FN	Production immobilisée	0,00	0,00
FO	Subventions d'exploitation	0,00	0,00
FP	Reprises sur amortissements et provis	0,00	0,00
FQ	Autres produits (1) (11)	0,00	0,00
GH	Bénéfice attribué ou perte transférée	0,00	0,00
GP	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	1 000 000,00	0,00
GJ	Produits financiers de participations (5	1 000 000,00	0,00
GK	Produits des autres valeurs mobilières	0,00	0,00
GL	Autres interêts et produits assimilés (5	0,00	0,00
GM	Reprises sur provisions et transferts de	0,00	0,00
GN	Différences positives de change	0,00	0,00
GO	Produits nets sur cessions de valeurs n	0,00	0,00
HD	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	0,00
HA	Produits exceptionnels sur opérations	0,00	0,00
HB	Produits exceptionnels sur opérations	0,00	0,00
HC	Reprises sur provisions et transferts de	0,00	0,00
HM	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII	992,19	0,00
GF	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	992,19	0,00
FS	Achats de marchandises (y compris dr	0,00	0,00
FT	Variation de stock (marchandises)	0,00	0,00

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

FU	Achats matières premières, autres app	0,00	0,00
FV	Variations de stock (matières premièr	0,00	0,00
FW	Autres achats et charges externes (3) (	992,19	0,00
FX	Impôts, taxes et versements assimilés	0,00	0,00
FY	Salaires et traitements	0,00	0,00
FZ	Charges sociales (10)	0,00	0,00
GA	Sur immobilisations :	0,00	0,00
GB	GB	0,00	0,00
GC	Sur actif circulant : dotations aux prov	0,00	0,00
GD	Pour risques et charges : dotations aux	0,00	0,00
GE	Autres charges (12)	0,00	0,00
GI	Perte supportée ou bénéfice transféré	0,00	0,00
GU	GU	0,00	0,00
GQ	Dotations financières aux amortisseme	0,00	0,00
GR	Interêts et charges assimilées (6)	0,00	0,00
GS	Différences négatives de change	0,00	0,00
GT	Charges nettes sur cessions de valeurs	0,00	0,00
HH	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLE	0,00	0,00
HE	Charges exceptionnelles sur opération	0,00	0,00
HF	Charges exceptionnelles sur opération	0,00	0,00
HG	Dotations exceptionnelles aux amortis	0,00	0,00
HJ	Participation des salariés aux résultats	0,00	0,00
HK	Impôts sur les bénéfices	0,00	0,00
HP	- Crédit-bail mobilier	0,00	0,00
HQ	- Crédit-bail immobilier	0,00	0,00

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

Feuille de contrôle 24/06/2026

Société Etablissement : E030-0010-WENDAKE

Actualiser ou F9

		Mai 2026	Mai 2025
AH	Fonds commercial (1)	2 455 822,65	2 455 822,65
CU	Autres participations	5 599 717,84	5 599 717,84
BD	Autres titres immobilisés	761,94	738,99
CF	Disponibilités	345 866,38	346 173,79
DA	Capital social ou individuel (1)	5 000 372,00	5 000 372,00
DD	Réserve légale (3)	215 491,19	100 732,16
DH	Report à nouveau	180 426,73	0,00
DI	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou	999 007,81	1 297 778,03
DX	Dettes fournisseurs et comptes rattach	6 300,00	3 000,00
DY	Dettes fiscales et sociales.	5 188,00	5 188,00
EA	Autres dettes.	1 995 383,08	1 995 383,08
FW	Autres achats et charges externes (3) (	992,19	0,00
FW	Autres achats et charges externes (3) (	992,19	0,00

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

<u>Annexe 2</u> - Comptes sociaux de la Société Absorbée au titre de l'exercice social clos le 30 septembre 2025

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

VIKINGS

de Verdun 50200 COUTANCES

Comptes au 30/09/2025

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

SOMMAIRE

Page de garde..... 1
Sommaire..... 2
Comptes annuels..... 3
Bilan - Actif..... 4
Bilan - Passif..... 5
Compte de résultat..... 6
Compte de résultat (suite)..... 7
Annexe..... 8
Règles et méthodes comptables..... 9
Faits marquants..... 11
Immobilisations..... 12
Créances et dettes..... 13
Charges à payer et Produits 14
Composition capital social..... 15
Variation des capitaux propres..... 16
Répartition de l'impôt..... 17
Incidences éval fiscales dérog..... 18
Fiscalité latente et différée..... 19
Tableau des participations..... 20
Compte de résultat sur 5 ans..... 23
Détail des comptes..... 24
Détail des comptes du bilan ac..... 25
Détail des comptes du bilan 26
Détail des comptes du compte..... 27
Liasse Fiscale..... 28

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

COMPTES ANNUELS

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions,brevets et droits similaires	0	0	0	0
Fonds commercial	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	**0**	**0**	**0**	**0**
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériel	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL immobilisations corporelles	**0**	**0**	**0**	**0**
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	990 000	0	990 000	990 000
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	0	0	0	0
TOTAL immobilisations financières	**990 000**	**0**	**990 000**	**990 000**
Total Actif Immobilisé (II)	**990 000**	**0**	**990 000**	**990 000**
Matières premières, approvisionnements	0	0	0	0
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
TOTAL Stock	**0**	**0**	**0**	**0**
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	0
Clients et comptes rattachés	0	0	0	0
Autres créances	0	0	0	0
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	**0**	**0**	**0**	**0**
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	110 347	0	110 347	111 325
TOTAL Disponibilités	**110 347**	**0**	**110 347**	**111 325**
Charges constatées d'avance	0	0	0	0
Total Actif Circulant (III)	**110 347**	**0**	**110 347**	**111 325**
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecarts de conversion actif (VI)	0		0	0
Total Général (I à VI)	**1 100 347**	**0**	**1 100 347**	**1 101 325**

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

Bilan passif

BILAN-PASSIF			Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	dont versé :	740 000	740 000	740 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,			0	0
Ecarts de réévaluation	dont écart d'équivalence	0	0	0
Réserve légale			28 639	18 156
Réserves statutaires ou contractuelles			0	0
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours :	0	0	0
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :	0	0	0
		TOTAL Réserves	**28 639**	**18 156**
Report à nouveau			14 300	2 416
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			**181 235**	**209 667**
Subventions d'investissement			0	0
Provisions réglementées			0	0
		TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	**964 174**	**970 239**
Produit des émissions de titres participatifs			0	0
Avances conditionnées			0	0
		TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)	**0**	**0**
Provisions pour risques			0	0
Provisions pour charges			0	0
		TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	**0**	**0**
Emprunts obligataires convertibles			0	0
Autres emprunts obligataires			0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			0	0
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs :	0	0	0
		TOTAL Dettes financières	**0**	**0**
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			5 504	2 400
Dettes fiscales et sociales			0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			0	0
Autres dettes			130 669	128 686
		TOTAL Dettes d'exploitation	**136 173**	**131 086**
Produits constatés d'avance			0	0
		TOTAL DETTES (IV)	**136 173**	**131 086**
Ecart de conversion Passif (V)			0	0
		TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	**1 100 347**	**1 101 325**

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT			Exercice N			Exercice N-1
			France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises			0	0	0	0
Production vendue biens			0	0	0	0
Production vendue services			0	0	0	0
Chiffres d'affaires nets			**0**	**0**	**0**	**0**
Production stockée					0	0
Production immobilisée					0	0
Subventions d'exploitation					0	0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges					0	0
Autres produits					0	0
Total des produits d'exploitation (I)					**0**	**0**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					0	0
Variation de stock (marchandises)					0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					0	0
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					0	0
Autres achats et charges externes					3 104	1 895
Impôts, taxes et versements assimilés					0	0
Salaires et traitements					0	0
Charges sociales					0	0
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements			0	0
		Dotations aux provisions			0	0
	Sur actif circulant : dotations aux provisions				0	0
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				0	0
Autres charges					0	0
Total des charges d'exploitation (II)					**3 104**	**1 895**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION					**-3 104**	**-1 895**
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					0	0
Produits financiers de participations					186 322	213 909
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					0	0
Autres intérêts et produits assimilés					0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges					0	0
Différences positives de change					0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					0	0
Total des produits financiers (V)					**186 322**	**213 909**
Dotations financières aux amortissements et provisions					0	0
Intérêts et charges assimilées					1 983	2 347
Différences négatives de change					0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					0	0
Total des charges financières (VI)					**1 983**	**2 347**
RÉSULTAT FINANCIER					**184 340**	**211 562**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)					**181 235**	**209 667**

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Total des produits exceptionnels (VII)	**0**	**0**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0	0
Total des charges exceptionnelles (VIII)	**0**	**0**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	**0**	**0**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	0	0
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	**186 322**	**213 909**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	**5 087**	**4 242**
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	**181 235**	**209 667**

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

ANNEXE

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes sociaux annuels de VIKINGS (ci-après l'entreprise ou la société)
Etablis pour l'exercice de 12 mois clos au 30/09/2025, les comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de la société.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en euros.

METHODES D'EVALUATION ET COMPARABILITE DES COMPTES

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes sociaux annuels de VIKINGS pour l'exercice au 30/09/2025 ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règlement ANC n°2014-3 du 5 juin 2014 relatif au PCG) à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.
Seules sont exprimées les informations significatives

NOTES SUR LE BILAN

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition y compris les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes).

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Travaux en cours

Néant au 30/09/2025.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances clients, hors créances publiques, sont dépréciées comme suit.

- Créances échues entre 1 an et 2 ans 50%
- Créances échues depuis plus de 2 ans 100%

La dépréciation des créances échues depuis moins de 1 an et des créances sur marchés publics s'apprécie au cas par cas.

Centralisation de trésorerie

L'entreprise fait partie de la centralisation de trésorerie du Groupe Fayat, dont le fonctionnement est le suivant :

La société centralisatrice rémunère les excédents de trésorerie des sociétés centralisées au taux EONIA en cours d'année. Les éventuels excédents de produits financiers dégagés par les placements effectués à partir de ces fonds sont répartis en fin d'exercice.

Les sociétés centralisées en situation emprunteuse rémunèrent la société centralisatrice au taux de rémunération moyen du cash pool.

Provisions réglementées

Néant au 30/09/2025.

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

Provisions pour risques et charges

Néant au 30/09/2025.

Engagements de retraite

Néant au 30/09/2025.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Contrats long terme

Néant au 30/09/2025.

Produits et charges exceptionnels

Néant au 30/09/2025.

Opérations faites en commun

Néant au 30/09/2025.

Effectif moyen

Néant au 30/09/2025.

Rémunération des commissaires aux comptes

Nom du commissaire aux comptes	Honoraires comptabilisés au titre du contrôle légal	Honoraires comptabilisés au titre des autres services	Total par commissaire aux comptes
BDO AQUITAINE	1 500		1 500
Montant total des honoraires	**1 500**		**1 500**

Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2019, l'entreprise VIKINGS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS FAYAT, 137 Rue du Palais Gallien 33029 BORDEAUX CEDEX.

La convention d'intégration fiscale est celle préconisée par l'administration fiscale. L'impôt sur les bénéfices est calculé comme en l'absence d'intégration fiscale, excepté les deux points suivants :

- Tous les crédits d'impôts sont directement acquis.
- La quote-part de frais et charges appliquée sur les dividendes perçus des filiales intégrées fiscalement est identique à la quote-part applicable aux dividendes reçus par la tête de groupe (1%).

Les créances d'impôts liées au déficit ne sont pas comptabilisées.

AUTRES INFORMATIONS

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale :	F. PARTICIPATIONS
Forme :	SCA
Au capital de :	1 059 719 890 euros
Adresse du siège social :	137 rue du Palais Gallien 33000 BORDEAUX

Les comptes consolidés du Groupe FAYAT sont disponibles au siège de la société :
F. PARTICIPATIONS : 137 rue du Palais Gallien 33000 Bordeaux.

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

FAITS MARQUANTS

Aucun fait caractéristique n'est à mentionner au titre de l'exercice écoulé.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

Aucun élément significatif n'est à mentionner au titre de l'exercice écoulé.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
			Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		0	0	0
Terrains		0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	0	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels		0	0	0
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	0	0	0
	Matériel de transport	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	0	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours		0	0	0
Avances et acomptes		0	0	0
	TOTAL (III)	**0**	**0**	**0**
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0	0
Autres participations		990 000	0	0
Autres titres immobilisés		0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières		0	0	0
	TOTAL (IV)	**990 000**	**0**	**0**
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	**990 000**	**0**	**0**

Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		0	0	0	0
Terrains		0	0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	agencements et aménagements des	0	0	0	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels		0	0	0	0
	agencements,	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	0	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	0	0	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours		0	0	0	0
Avances et acomptes		0	0	0	0
	TOTAL (III)	**0**	**0**	**0**	**0**
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0	0	0
Autres participations		0	0	990 000	0
Autres titres immobilisés		0	0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières		0	0	0	0
	TOTAL (IV)	**0**	**0**	**990 000**	**0**
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	**0**	**0**	**990 000**	**0**

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

Créances et dettes

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		0	0	0
Prêts		0	0	0
Autres immos financières		0	0	0
	TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE	**0**	**0**	**0**
Clients douteux ou litigieux		0	0	0
Autres créances clients		0	0	0
Créances représentatives de titres prêtés		0	0	0
Personnel et comptes rattachés		0	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		0	0	0
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	0	0	0
	Autres impôts	0	0	0
	Etat - divers	0	0	0
Groupes et associés		0	0	0
Débiteurs divers		0	0	0
	TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT	**0**	**0**	**0**
Charges constatées d'avance		0	0	0
	TOTAL DES CREANCES	**0**	**0**	**0**
Prêts accordés en cours d'exercice		0		
Remboursements obtenus en cours d'exercice		0		
Prêts et avances consentis aux associés		0		

Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles		0	0	0	0
Autres emprunts obligataires		0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine		0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine		0	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers		0	0	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés		5 504	5 504	0	0
Personnel et comptes rattachés		0	0	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		0	0	0	0
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	0	0	0	0
	Obligations cautionnées	0	0	0	0
	Autres impôts	0	0	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0	0	0	0
Groupes et associés		130 669	130 669	0	0
Autres dettes		0	0	0	0
Dette représentative de titres empruntés		0	0	0	0
Produits constatés d'avance		0	0	0	0
	TOTAL DES DETTES	**136 173**	**136 173**	**0**	**0**
Emprunts souscrits en cours d'exercice		0	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0
Emprunts remboursés en cours d'exercice		0			

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	0
Autres emprunts obligataires	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0
Emprunts et dettes financières divers	0
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	5 400
Dettes fiscales et sociales	0
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	0
Autres dettes	0
Total	**5 400**

Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Créances rattachées à des participations	0
Autres immobilisations financières	0
Créances clients et comptes rattachés	0
Personnel et comptes rattachés	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0
Etat et autres collectivités publiques	0
Autres créances	0
Disponibilités	0
Total	**0**

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 30/09/2025	Valeur nominale
Actions ordinaires	740 000			**740 000**	1
Actions amorties				**0**	
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)				**0**	
Actions préférentielles				**0**	
Parts sociales				**0**	
Certificats d'investissement				**0**	
TOTAL	**740 000**	**0**	**0**	**740 000**	

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

Variation des capitaux propres

Capitaux propres	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	740 000						740 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	0						0
Ecarts de réévaluation	0						0
Réserve légale	18 156				-10 483		28 639
Réserves statutaires ou contractuelles	0						0
Réserves réglementées	0						0
Autres réserves	0						0
Report à nouveau	2 416			187 300	-199 184		14 300
Résultat de l'exercice	209 667	181 235	-209 667				181 235
Subventions d'investissement	0						0
Provisions réglementées	0						0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**970 239**	**181 235**	**-209 667**	**187 300**	**-209 667**	**0**	**964 174**

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

Répartition de l'impôt sur les bénéfices

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	181 235		181 235
Résultat exceptionnel à court terme			
Résultat exceptionnel à long terme			
Participation des salariés			
Créance d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs			
RESULTAT COMPTABLE	**181 235**	**0**	**181 235**

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

Incidences des évaluations fiscales dérogatoires

Rubriques	Dotation	Reprise	Montant
RESULTAT DE L'EXERCICE			181 235
Impôt sur les bénéfices			0
RESULTAT AVANT IMPOT			**181 235**
Provisions sur immobilisations			
Provisions relatives aux stocks			
Provisions sur autres actifs			
Amortissements dérogatoires			
Provisions spéciales réévaluation			
Plus-values réinvesties			
PROVISIONS REGLEMENTEES	**0**	**0**	**0**
AUTRES EVALUATIONS DEROGATOIRES	**0**	**0**	**0**
RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES (avant impôt)			**181 235**

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

Fiscalité différée

Libellé	30/09/2025
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt	
Provisions réglementées	0
Subventions d'investissement	0
Ecart d'évaluation négatif des titres d'O.P.V.C.M	
Ecart de conversion Actif	0
Autres charges déduites d'avance	
Plus values à long terme en sursis d'imposition	
Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt	**0**
Total passif d'impôt futur	**0**
Bases d'allègement de la dette future d'impôt	
Amortissements des logiciels	
Pertes potentielles sur contrat à long terme	
Provisions pour retraites et obligations similaires	0
Autres risques et charges provisionnés	
Charges à payer	
Ecart d'évaluation positif des titres d'O.P.V.C.M	
Ecart de conversion Passif	0
Autres produits taxés d'avance	
Déficits reportables fiscalement	-25 731
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt	**-25 731**
Total actif d'impôt futur	**-6 645**
Situation nette	**-6 645**

(1) Taux d'impôt :	*25,83%*
Dont taux normal d'impôt sur les sociétés :	*25,00%*
Contribution sociale sur l'impôt :	*3,30%*
Contribution exceptionnelle sur l'impôt :	*0,00%*

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

Tableau des participations

Filiales et participations (en K€)	Capital	Capitaux propres autres que capital	Quote-part du capital détenu	Valeur comptable des titres détenus		Valeur prêts et avances		Cautions	Chiffre d'affaires	Résultat	Dividendes
				Brute	Nette	Brute	Nette				
Participations (détenues à + de 50 %)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

Participations (détenues entre 10 et 50 %)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)
SAS WENDAKE	5 000 372	1 395 918	18,63%	990 000	990 000					997 408	186 322
Av de Verdun 50200 COUTANCES											

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

Participations (détenues entre 0.01 et 10%)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)
TOTAUX	**-**	**1 395 918**	**-**	**990 000**	**990 000**	**0**	**0**	**0**	**0**	**997 408**	**186 322**

(1) Capital
(2) Réserves, report à nouveau, résultat, provisions réglementées, subventions
(3) Quote part du capital détenu en %
(4) Valeur comptable brute des titres détenus
(5) Valeur comptable nette des titres détenus
(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise non encore remboursés
(7) Prêts et avances consentis par l'entreprise non encore remboursés / valeur nette
(8) Montant des cautions et aval donnés par l'entreprise
(9) Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé
(10) Résultat du dernier exercice clos
(11) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

Résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

Durée de l'exercice (mois) Date de clôture	30/09/2025	30/09/2024	30/09/2023	30/09/2022	30/09/2021
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	740 000	740 000	740 000	740 000	740 000
Nombre d'actions :					
- ordinaires	740 000	740 000	740 000	740 000	740 000
- à dividende prioritaire					
Nombre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	0	0	0	0	0
Résultat avant impôts et charges calculées	181 235	209 667	192 017	109 599	-2 585
Impôt sur les bénéfices	0	0	0	0	0
Participation des salariés dûe au titre de l'exercice	0	0	0	0	0
Dotations aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0
Résultat après impôts et charges calculées	181 235	209 667	192 017	109 599	-2 585
Résultat distribué au titre de l'exercice		187 300	180 000	159 943	0
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts mais avant charges calculées	0,24	0,28	0,26	0,15	0,00
Résultat après impôts et charges calculées	0,24	0,28	0,26	0,15	0,00
Dividende ordinaire net attribué à chaque action		0,25	0,24	0,22	
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés	0	0	0	0	0
Montant de la masse salariale de l'exercice	0	0	0	0	0
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, retraites...) (EUR)	0	0	0	0	0

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

DETAIL DES COMPTES

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

Détail des comptes - Bilan actif

Rubriques		Libellés	30/09/2025	30/09/2024
2050 CUNet		**Autres participations**	**990 000,00**	**990 000,00**
	2611	Titres participation Actions	990 000,00	990 000,00
2050 TOTIINet		**Total Actif Immobilisé**	**990 000,00**	**990 000,00**
2050 BZNet		**Autres créances**	**0,00**	**0,00**
2050 CFNet		**Disponibilités**	**110 346,64**	**111 324,82**
	512302	CREDIT AGRICOLE		111 324,82
	512CRA	Crédit Agricole	110 346,64	
2050 CJNet		**TOTAL Actif circulant**	**110 346,64**	**111 324,82**
2050 CONet		**Total Général**	**1 100 346,64**	**1 101 324,82**

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

Détail des comptes - bilan Passif

Rubriques		Libellés	30/09/2025	30/09/2024
2051 DA		**Capital social ou individuel**	**740 000,00**	**740 000,00**
	101	CAPITAL		740 000,00
	1013	Capital souscrit,appele,verse	740 000,00	
2051 DAV		**dont versé**	**740 000,00**	**740 000,00**
	1013	Capital souscrit,appele,verse	740 000,00	
2051 DD		**Réserve légale**	**28 639,00**	**18 156,00**
	1061	RESERVE LEGALE	28 639,00	18 156,00
2051 DH		**Report à nouveau**	**14 299,67**	**2 415,75**
	11	Report à nouveau (Solde créditeur)	14 299,67	2 415,75
2051 DI		**RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)**	**181 235,26**	**209 666,92**
2051 DL		**TOTAL CAPITAUX PROPRES**	**964 173,93**	**970 238,67**
2051 DX		**Dettes fournisseurs et comptes rattachés**	**5 503,96**	**2 400,00**
	4011	Frs-achats biens&prest.serv.	103,96	
	4081	FOURNISSEURS - FNP		2 400,00
	4082	Frs -fact.non parvenues	5 400,00	
2051 EA		**Autres dettes**	**130 668,75**	**128 686,15**
	451	COMPTE COURANT FAYAT		49 733,35
	45111	Cpte courant Actif - Grpe Stés conso	130 668,75	
	45151	COMPTE COURANT FOUCHARD		3 891,75
	45152	COMPTE COURANT SATELEC		61,05
	45153	C CT WENDAKE VIKINGS		75 000,00
2051 EC		**TOTAL DETTES**	**136 172,71**	**131 086,15**
2051 EE		**TOTAL GÉNÉRAL - PASSIF**	**1 100 346,64**	**1 101 324,82**

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

Détail des comptes - Compte de résultat

Rubriques		Libellés	30/09/2025	30/09/2024
2052 FW		**Autres achats et charges externes**	**3 104,28**	**1 894,93**
	6226	HONORAIRES		1 650,50
	62262	Honoraires administrat.	3 103,96	
	6227	FRAIS ACTES & CONTENTIEUX		244,02
	6275	FRAIS BANCAIRES		0,41
	6277	Services bancaires	0,32	
2052 GG		**RÉSULTAT D'EXPLOITATION**	**-3 104,28**	**-1 894,93**
2052 GJ		**Produits financiers de participations**	**186 322,14**	**213 909,00**
	7611	Revenus titres participation	186 322,14	213 909,00
2052 GR		**Intérêts et charges assimilées**	**1 982,60**	**2 347,15**
	6611	INTERETS DES EMPRUNTS		308,76
	668	AUTRES CHARGES FINANC		2 038,39
	6688	Charges arrondis convers.EURO	1 982,60	
2052 GU		**Total des charges financières**	**1 982,60**	**2 347,15**
2052 GV		**RÉSULTAT FINANCIER**	**184 339,54**	**211 561,85**
2052 GW		**RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS**	**181 235,26**	**209 666,92**
2053 HN		**BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)**	**181 235,26**	**209 666,92**

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

LIASSE FISCALE

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

1

BILAN - ACTIF

DGFiP **N° 2050 2025**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : VIKINGS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 0000 de Verdun 50200 COUTANCES — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 8 3 0 2 6 2 0 5 1 0 0 0 1 4 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 30/09/2025

				Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT		AU		
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	990 000	CV		990 000
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH		BI		
		TOTAL (II)	BJ	990 000	BK		990 000
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY		
		Autres créances (3)	BZ	0	CA		0
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
		Disponibilités	CF	110 347	CG		110 347
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI		
		TOTAL (III)	CJ	110 347	CK		110 347
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 100 347	1A		1 100 347

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP **N° 2051 2025**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise VIKINGS — Néant ☐ *

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 740 000)	DA	740 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	28 639
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	14 300
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	181 235
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	964 174
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	0
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	5 504
	Dettes fiscales et sociales	DY	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	130 669
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	136 173
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 100 347

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	136 173
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

(3) **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

DGFiP **N° 2052 2025**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : VIKINGS — Néant ☐ *

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG		FH		FI		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		FK		FL		
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW		3 104
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX		
	Salaires et traitements*					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements (14)					GA		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF		3 104
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG		-3 104
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		186 322
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		186 322
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		1 983
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU		1 983
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV		184 340
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW		181 235

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)**

DGFiP **N° 2053 2025**

Désignation de l'entreprise VIKINGS — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	186 322
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	5 087
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	181 235

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit–bail mobilier *	HP	
	– Crédit–bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG–CRDS) **A5**		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	

(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives **A6**		obligatoires **A9**	
		Dont cotisations facultatives Madelin **A7**		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite **A8**	
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de comemrce (en application de l'article 39, 1–2°, al.3)		**HS**		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

5

IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise VIKINGS — Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

CADRE A — IMMOBILISATIONS

				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)	Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste (3)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8	D9
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD		KE	KF
CORPORELLES	Terrains		KG		KH	KI
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre (Dont Composants L9)		KJ		KK	KL
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui (Dont Composants M1)		KM		KN	KO
CORPORELLES	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions * (Dont Composants M2)		KP		KQ	KR
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels (Dont Composants M3)		KS		KT	KU
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV		KW	KX
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport*		KY		KZ	LA
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB		LC	LD
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	LJ
CORPORELLES	Avances et acomptes		LK		LL	LM
CORPORELLES		TOTAL III	LN		LO	LP
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T
FINANCIÈRES	Autres participations		8U	990 000	8V	8W 0
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		1P		1R	1S
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		1T		1U	1V
FINANCIÈRES		TOTAL IV	LQ	990 000	LR	LS 0
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	990 000	ØH	ØJ 0

CADRE B — IMMOBILISATIONS

				Diminutions: par virement de poste à poste (1)	Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (3)	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice (4)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ	DØ	D7
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV	LW	1X
CORPORELLES	Terrains		IP		LX	LY	LZ
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre		IQ		MA	MB	MC
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui		IR		MD	ME	MF
CORPORELLES	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG	MH	MI
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	MK	ML
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales., agencts, aménagements divers		IU		MM	MN	MO
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport		IV		MP	MQ	MR
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	MT	MU
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		IX		MV	MW	MX
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ	NA	NB
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC		ND	NE	NF
CORPORELLES		TOTAL III	IY		NG	NH	NI
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU	M7	ØW
FINANCIÈRES	Autres participations		IØ		ØX	ØY 990 000	ØZ
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		I1		2B	2C	2D
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	2F	2G
FINANCIÈRES		TOTAL IV	I3		NJ	NK 990 000	2H
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	ØL 990 000	ØM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

(5 bis)

TABLEAU DES ECARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

2025
DGFiP N° 2054 *bis*

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 30/09/2025

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : VIKINGS

Néant [X] *

CADRE A

	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			
			Au cours de l'exercice			
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)	Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... –

3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

II est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

6 **AMORTISSEMENTS** DGFiP **N° 2055 2025**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise VIKINGS — Néant [X] *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU		QV		QW		QX	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN		ØP		ØQ		ØR	

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incor–porelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions — Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions — Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Constructions — Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Autres immobilisations corporelles — Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Autres immobilisations corporelles — Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation **TOTAL III**	NL						NM						NO	
Total général (I+II+III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW		**Total général non ventilé (NS+NT+NU)**		NY		**Total général non ventilé (NW-NY)**		NZ					

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise VIKINGS

Néant [X] *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A–II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	– corporelles	6E		6F		6G		6H	
	– titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	– titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	– autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C		UB		UC		UD	
	Dont dotations et reprises – d'exploitation			UE		UF			
	– financières			UG		UH			
	– exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39–1–5e du C.G.I **10**

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

8

ETAT DES ECHEANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : VIKINGS — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB					
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	0		0		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	0		0		
	Charges constatées d'avance	VS					
	TOTAUX	VT	0	VU	0	VV	
RENVOIS (1)	Montant des – Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des – Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	0	0		
	à plus d'1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	5 504	5 504		
Personnel et comptes rattachés		8C				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D				
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW				
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	130 669	130 669		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	136 173	VZ 136 173		
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP **N° 2058-A 2025**

Désignation de l'entreprise : VIKINGS — Néant ☐ * — Exercice N, clos le : 30/09/2025

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WA : 181 235

Charges non admises en déduction du résultat fiscal

Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					WB	0
Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci–dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39–4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	XE	
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39–4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG		
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	RB		
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058–B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067–BIS)	XX	XW	
Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39–1–3° et 212 **bis**) *	XZ	0	
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*					XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					I7	
Quote–part — Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	K7	

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Moins-values nettes à long terme	– imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)	I8	
	– imposées au taux de 0 %	ZN	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	– Plus–values nettes à court terme	WN	
	– Plus–values soumises au régime des fusions	WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)		XR	

Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39–1–3 et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW	WQ
				Quote–part de 12 % des plus–values à taux zéro	M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage					Y3	
				TOTAL I	WR	181 235

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WS

Quote–part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *	WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058–B, cadre III)	WU	

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Plus-values nettes à long terme – imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)	WV	
– imposées au taux de 0 %	WH	
– imposées au taux de 19%	WP	
– imputées sur les moins–values nettes à long terme antérieures	WW	
– imputées sur les déficits antérieurs	XB	
Autres plus–values imposées au taux de 19 %	I6	
Fraction des plus–values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*	WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote–part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation **2A** 1 863)	XA	184 459
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)	ZX	

Mesures d'incitation

Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre–mer*.								ZY	
Majoration d'amortissement*								XD	
Abattement sur le bénéfice et exonérations*	France Ruralités Revitalisation (FRR) (art 44 quindecies A)	HT		Entreprises nouvelles 44 *sexies*	L2		Jeunes entreprises innovantes (44 *sexies* A)	L5	XF
	Zone franche urbaine –TE (art. 44 octies A)	ØV		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 *terdecies*)	PA	
	Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Bassin d'emploi à redynamiser (44 *duodecies*)	1F		Zone franche d'activités NG (44 *quaterdecies*)	XC	
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 *quindecies*)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 *septdecies*)	PB	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)								XS	

Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé

Dont déduction exceptionnelle (art. 39*decies*)	X9		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* F)	YI	XG 0
Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* A)	YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* G)	YL	
Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* B)	YB		Dont déduct° exception. simulateur de conduite (art 39 *decies* E)	YH	
Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* C)	YC		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI	
Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* D)	YD				
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					Y2
				TOTAL II	XH 184 459

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : bénéfice **(I moins II)**	XI	0	
déficit **(II moins I)**			XJ 3 224
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*	ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*			XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN		XO 3 224

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

N° 2058 A*bis*
2025

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ COMME SI ELLE ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : VIKINGS

N° SIRET : 83026205100014

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : SIE COUTANCES
0013 RUE ELEONOR DAUBREE
50200 COUTANCES

Exercice du : 01/10/2024 au : 30/09/2025 Néant ☐ *

I - RÉINTÉGRATIONS	Bénéfice comptable de l'exercice (report de la ligne WA du 2058 A)	E 1	181 235
Réintégrations (report des lignes WD à Y3 du 2058 A)		E 2	
Réintégrations des charges financières selon l'article 212 *bis* du CGI		E 9	0
Réintégration de 4% du produit des participations concernées par le taux réduit de la quote-part de frais et charges mentionnée en ligne 2A du tableau 2058A		Z 7	0
	TOTAL I	E 3	181 235
II - DÉDUCTIONS	Perte comptable de l'exercice (report de la ligne WS du 2058 A)	E 4	
Déductions (report des lignes WT, WU,WZ et XA à Y2 du tableau 2058 A)		E 5	184 459
Plus-values nettes à long terme • imposées au taux de 19 %		E Y	
• imposées au taux de 15 %		E 6	
• imposées au taux de 0 %		E Z	
• imputées sur les moins-values nettes à long terme		E 7	
• imputées sur les déficits antérieurs		E 8	
• autres plus-values imposées au taux de 19 % (art. 210 E, 210 F (1), 238 *bis* JA, 208 C et 219-IV du CGI)		I 9	
III - RÉSULTAT FISCAL	TOTAL II	F 1	184 459

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	Bénéfice (I-II)	F 2	0	
	Déficit (II-I)	F 3		3 224
Déficit de l'exercice reporté en arrière *		F 4		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I du tableau n° 2058 B bis) *		F 6		
Résultat fiscal	Bénéfice	F 8	0	
	Déficit	F 9		3 224

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

1) Le taux réduit d'impôt sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1er janvier 2012.

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

(10) **DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFiP N° 2058-B2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise VIKINGS — Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	13 568
Déficits transférés de plein droit (art. 209–II–2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058–A)			K5	
Déficits reportables (différence K4+K4bis–K5)			K6	13 568
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)			YJ	0
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	13 568

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39–1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39–1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN		YO	
	ligne WI		ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

N° 2058 B*bis*
2025

ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : VIKINGS

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : SIE COUTANCES
0013 RUE ELEONOR DAUBREE
50200 COUTANCES

Exercice du : 01/10/2024 au : 30/09/2025 Néant ☐ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de19%	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de15 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0 %	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d' éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES DÉFICITS *

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	M5	22 507
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI) (Nombre d'opérations sur l'exercice M5bis)	M5ter	
Déficits imputés	J9	
Déficits reportables	M6	22 507
Déficits nés au titre de l'exercice	H8	3 224
Total des déficits restant à reporter	H9	25 731

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058 B*bis* déposé au titre de l'exercice précédent.

II - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Origine		Moins-values À 15 %	Moins-values À 19 %	Moins-values À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (1)	Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col : 2 + 3 + 4 - 5 - 6
1		2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N		0	0	(2) 0		0	0
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1			(2)			
	N - 2			(2)			
	N - 3			(2)			
	N - 4			(2)			
	N - 5			(2)			
	N - 6			(2)			
	N - 7			(2)			
	N - 8			(2)			
	N - 9			(2)			
	N - 10			(2)			

(1) L'article 219 I-a sexies-0 du CGI, admet sous conditions, l'imputation des moins-values antérieures sur cessions de certains titres exclus du régime du long terme pour la détermination des résultats des exercices clos à compter du 31 décembre 2006, dans certaines limites.

(2) Moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI non cotées (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI).

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n° 2058-not-sd et la notice 2032-sd.

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP **N° 2058-C 2025**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise VIKINGS — Néant ☐ *

ORIGINES				AFFECTATIONS			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	2 416		Affectations aux réserves – Réserve légale	ZB	10 483	
				Affectations aux réserves – Autres réserves	ZD		
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	209 667		Dividendes	ZE	187 300	
Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF		
				Report à nouveau	ZG	14 300	
TOTAL I	ØF	212 083		(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) **TOTAL II**	ZH	212 083	

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Exercice N :

ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit–bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit–bail J7)	YQ		
	— Engagements de crédit–bail immobilier	YR		
	— Effets portés à l'escompte et non échus	YS		
DÉTAILS DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous–traitance	YT		
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)	XQ		
	— Personnel extérieur à l'entreprise	YU		
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS	3 104	
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV		
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)	ST	0	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	ZJ	3 104	
DÉTAILS DES POSTES — IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE	YW		
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques ZS)	9Z		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052	YX		
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée	YY		
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ		
DIVERS	— Montant brut des salaires *	ØB		
	— Montant de la plus–value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *	ØS		
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *	ZK	4,08	%
	— Numéro du centre de gestion agréé * XP	— **Filiales et participations:** (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) — Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	1
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 *bis* du CGI pour l'entreprise donatrice	RG		
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217*octies*	RH		

REGIME DE GROUPE *

Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA	-3 224	Plus-values à 15%	JK	0	Plus-values à 0%	JL	0
			Plus-values à 19%	JM	0	Imputations	JC	0
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO	
			Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF	

Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale — JH 2 — N° SIRET de la société mère du groupe — JJ 59575058900052

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058–NOT pour le régime de groupe).

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

N° 2058-ER 2025

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Cocher la case si la déclaration souscrite concerne la société mère (Résultat d'ensemble) ☐

Néant ☐ *

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : SAS VIKINGS

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : 13 RUE ELEONOR DAUBREE 50200 COUTANCES

SIRET Société intégrée : 83026205100014 Exercice du : 01/10/2024 au : 30/09/2025

A - RÉSULTAT		Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble	CA		CB	3 224
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 4 du CGI)	CD			
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus, à hauteur de 99% de leur montant, pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 B al. 3 du CGI)			CE	
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art.223 B alinéa 3 du CGI)	CF		CG	
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 5 du CGI dans sa version applicable aux exercices ouverts avant le 1er janvier 2019)	CH		CJ	
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art.217 undecies) pour des opérations intra-groupe	CL			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	CM		CN	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	DU		DV	
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession dont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été retenu pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	CP			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI) (1) (2)	CR		CS	
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la date d'entrée dans le groupe	CT			
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CU			
Autres régularisations (à détailler)	CV		CW	
TOTAL	CX		CY	3 224
BÉNÉFICE (CX - CY) ou DÉFICIT (CY - CX)	CZ		DA	3 224

B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME	Cessions d'immobilisations — Plus-values et réintégrations						Cessions d'immobilisations — Moins-values et déductions					
	Taux de 19 % (5)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (4)		Taux de 19 % (5)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (4)	
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nettes d'ensemble	BT		B9		C1		A1		C2		C3	
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société du groupe et reprises correspondantes	BU		C4		C5		A2		C6		C7	
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (1) (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	BV		C8		C9		A3		DI		DO	
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 2 du CGI)	BW		DQ		DY		A4		DZ		B8	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX		D1		D2		A5		D3		D4	
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY		D5		D6		A6		D7		D8	
Autres régularisations (à détailler)	BZ		D9		EA		A7		EB		EC	
SOUS TOTAL	BS		ED		EE		A8		EF		EG	
TOTAL plus-values (BS - A8) ou moins-values (A8-BS) taux de 19 %	BR						A9					
TOTAL plus-values (ED - EF) ou moins-values (EF - ED) taux de 15 %			B7						B6			
TOTAL plus-values (3) (EE - EG) ou moins-values (EG - EE) taux de 0 %					B5						B4	

C - AUTRES PLUS-VALUES À 19 %		
Plus-values à 19% (art. 210 E, 210 F(6), 238 bisJA, 208 C et 219-IV du CGI)	B3	

(1) A réintégrer ou à déduire en cas de cession mentionnée au troisième alinéa de l'article 223 F du CGI.
(2) Y compris les amortissements irrégulièrement différés en contravention avec les dispositions de l'article 39 B du CGI.
(3) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotées.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

N° 2058 ES 2025

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE LORS DE LA SORTIE DE LA FUSION OU DE LA SCISSION DE LA SOCIÉTÉ MEMBRE

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée sera jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Cocher la case si la déclaration souscrite concerne la société mère (Résultat d'ensemble) ☐

Néant ☒ *

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : SAS VIKINGS

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats :

SIRET Société intégrée : 83026205100014

13 RUE ELEONOR DAUBREE
50200 COUTANCES

Exercice du : 01/10/2024 au : 30/09/2025

A - RÉSULTAT		Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions
Plus et moins-values nettes à court terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe	FA		FB	
Réintégrations des abandons de créances, subventions directes et indirectes, non pris en compte pour la détermination du résultat des exercices ouverts avant le 1er janvier 2019	FD		FE	
Provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe			FZ	
Autres régularisations (à détailler)	FG		FH	
TOTAL	FK		FL	
BÉNÉFICE (2) FK - FL DÉFICIT FL - FK	FM		FN	

B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME	Cessions d'immobilisations											
	Plus-values et réintégrations						Moins-values et déductions					
	Taux de 19 % (3)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (1)		Taux de 19 % (3)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (1)	
Plus et moins-values nettes à long terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe	GB		F2		F3		GF		F4		F5	
Provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'art. 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe (2)					F6		GG		F7		F8	
Autres régularisations (à détailler)	GC		F9		G1		GH		G2		G3	
Sous total	GD		G4		G5		GI		G6		G7	
Total Plus-values (GD-GI) ou moins-values (GI-GD) Taux de 19 %	GE						GJ					
Total Plus-values (2) (G4-G6) ou moins-values (G6-G4) Taux de 15 %			E8						E6			
Total Plus-values (2) (G5-G7) ou moins-values (G7-G5) Taux de 0 %					E7						E5	

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

(1) Le taux de 0 % s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2007.

(2) Conformément à l'article 223 L-6 c et 223 L-6 e du CGI, la société absorbante ou bénéficiaire des apports peut réduire ou annuler les réintégrations de sortie en imputant sur ces sommes tout ou partie du déficit d'ensemble ou de la moins-value nette à long terme d'ensemble encore reportables à la date d'effet de la fusion ou de la scission.

(3) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière cotées pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

N° 2058 FC 2025

FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RÉSULTATS ET DES PLUS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR L'IMPUTATION DES DÉFICITS ET MOINS-VALUES ANTÉRIEURS A L'ENTRÉE DANS LE GROUPE

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : VIKINGS

N° SIRET : 83026205100014

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : SIE COUTANCES
0013 RUE ELEONOR DAUBREE
50200 COUTANCES

Exercice du : 01/10/2024 au : 30/09/2025

Néant ☐ *

Plafonnement des plus-values nettes à long terme d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)		**19 %** (1)	**15 %**	**0 %**
Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise	1	0	0	0
Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenues pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	2			
Plus-values à long terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	3			
Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	4			
Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et moins-values nettes à long terme antérieurs : 1 - (2 + 3) + 4	5	0	0	0

Plafonnement du bénéfice d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables (Bénéfice : 2058 A ligne XI) (ou déficit : 2058 A ligne XJ)	6	-3 224
Abandons de créances et subventions directes et indirectes	7	
Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	8	
Plus-values à court terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	9	
Plus-values sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégrées par la société bénéficiaire de cet apport	10	
Réévaluations libres	11	
Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	12	
Bénéfice utilisé pour l'imputation des déficits antérieurs : 6 - (7 + 8 + 9 + 10 + 11) + 12	13	-3 224

(1) pour les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière cotées, pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

(12) **DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES** DGFiP **N° 2059-A** **2025**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : VIKINGS — Néant [X] *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

			Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées* — Court terme ⑨	Long terme ⑩ — 19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
I. Immobilisations*	1								
	2								
	3								
	4								
	5								
	6								
	7								
	8								
	9								
	10								
	11								
	12								
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés			+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés			+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale			+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée			+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins–values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice							
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins–values à long terme							
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *							
		CADRE A : plus ou moins–value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨							
		CADRE B : plus ou moins–value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19de la colonne) ⑩			**(A)**	**(B) (ventilation par taux)**			**(C)**
		CADRE C : autres plus–values taxables à 19 % ⑪							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus–values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

(13) **SUIVI DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT**

DGFiP N° 2059-B 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : VIKINGS — Néant [X] *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus–values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus–values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus–values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus–values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

(14) **SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME** **DGFiP N° 2059-C** **2025**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : VIKINGS Néant X *

Rappel de la plus ou moins–value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .	0
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*–0 bis du CGI) ❶ *.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*–0 du CGI) ❶ *.	

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins–values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①		Moins-values À 19 % ou à 15 % ②	Moins-values À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③	Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ou 19 % ④	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col ⑥ = ②+③−④−⑤ ⑥
Moins-values nettes	N	0	0		0	0
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032–NOT–SD

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

(15) **RESERVE SPECIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME**
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N° 2059-D 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : VIKINGS — Néant [X] *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous–comptes de la réserve spéciale des plus–values à long terme				
		taxées à **10** %	taxées à **15** %	taxées à **18** %	taxées à **19** %	taxées à **25** %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés – donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés – ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 – ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5e,6e,7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

16

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFiP N° 2059-E 2025

Désignation de l'entreprise : VIKINGS — Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01/10/2024 et clos le : 30/09/2025 Durée en nombre de mois : 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	YP	
Dont apprentis	YF	
Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus–values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	0

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote–parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	0

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	3 104
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location–gérance ou de crédit–bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote–parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location–gérance ou de crédit–bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins–values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	3 104

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	-3 104

V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330–CVAE pour multi–établissements et sur les formulaires n°s 1329–AC et 1329–DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329–AC et 1329–DEF)	SA	-3 104

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono–établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci–dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	☐
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	GY	/ /
	GZ	/ /
Date de cessation	HR	/ /

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

17 **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL** **DGFiP N° 2059-F** **2025**

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 / 1 **(1)**

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 30/09/2025 N° SIRET 8 3 0 2 6 2 0 5 1 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE VIKINGS

ADRESSE (voie) 0000 de Verdun

CODE POSTAL 50200 VILLE COUTANCES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	740 000
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	
Total des lignes P1 + P2	P5	1	Total des lignes P3 + P4	P6	740 000

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination FAYAT

N° SIREN (si société établie en France) 595750589 % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 740 000

Adresse : N° 137 Voie RUE DU PALAIS GALLIEN

Code Postal 33000 Commune BORDEAUX Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre **(2)** Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : **N°** Voie

Code Postal Commune Pays

Titre **(2)** Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

(18) **FILIALES ET PARTICIPATIONS** **DGFiP N° 2059-G** **2025**

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 / 1 **(1)** Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 30/09/2025 **N° SIRET** 8 3 0 2 6 2 0 5 1 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE VIKINGS

ADRESSE (voie) 0000 de Verdun

CODE POSTAL 50200 VILLE COUTANCES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	P5	1

Forme juridique SAS Dénomination WENDAKE

N° SIREN (si société établie en France) 830261129 % de détention 18,63

Adresse : N° Voie AVENUE DE VERDUN

Code Postal 50200 Commune COUTANCES Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2025

Exercice ouvert le	01/10/2024	et clos le	30/09/2025	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209–0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social :
VIKINGS	de Verdun 50200 COUTANCES
SIRET 8 3 0 2 6 2 0 5 1 0 0 0 1 4	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante : 01/10/2019

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SAS FAYAT
0137 RUE DU PALAIS GALLIEN
33000 BORDEAUX

SIRET 5 9 5 7 5 0 5 8 9 0 0 0 5 2

B ACTIVITE

Activités exercées : Activités des sociétés holding

Si vous avez changé d'activité, cochez la case :

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)

1 **Résultat fiscal**

Bénéfice imposable au taux normal : 0

Déficit : 3 224

Bénéfice imposable à 15 % :

Résultat net de cession, de concession ou de sous–concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10% :

2 **Plus–values**

PV à long terme imposables à 15 % :

PV à long terme imposables à 19% :

Autres PV imposables à 19% :

PV à long teme imposables à 0% :

PV exonérées art. 238*quindecies* :

3 **Abattements sur le bénéfice et exonérations**

Entreprises nouvelles art. 44 *sexies* ☐

Jeunes entreprises innovantes ☐

Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 *octies* A ☐

France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 *quindecies* A ☐

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 *sexdecies* ☐

Autres dispositifs ☐

Zone de Restructuration de la défense, art. 44 *terdecies* ☐

Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐

Zone de développement prioritaire, art. 44 *sepdecies* ☐

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou – selon le cas) :

Plus–values exonérées relevant du taux à 15 % :

Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 *quaterdecies* ☐

Zone de revitalisation rurale, art. 44 *quindecies* ☐

Bassin d'emploi à redynamiser, art. 44 *duodecies* ☐

4 **Option pour le crédit d'impôt outre–mer :** Dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐

D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre–Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5% :

F COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose–t–elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : DEAL

Nom et coordonnées ECF ☐ Viseur conventionné ☐ Visa : CGA ☐

– du prestataire :

.....

– du comptable :

..... *Tél ;*

– du conseil :

..... *Tél ;*

– du CGA ou du viseur conventionné : *Tél ;*

– N° d'agrément :

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

N° 2065 bis-SD
2025

VIKINGS

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions (1)	Payées par la société elle–même	a	187 300	Payées par un établissement chargé du service des titres	b		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)					(c)		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					(d)		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci–dessus (3)					(e)		
					(f)		
					(g)		
					(h)		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					(i)		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					(j)		187 300
Montant des revenus répartis (5)					**Total (a à h)**		187 300

J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48–1 à 6 ann. III au CGI) : – SARL – tous les associés ; – SCA – associés gérants ; – SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; – SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :					
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
1	2	3	4	5	6	7	8	

K DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		
MVLT imposées	à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

IMPOSITION MINIMALE MONDIALE DES GROUPES (Pilier 2)

2065INT

VIKINGS
830262051

30/09/2025

I – ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNEES AU DEPÔT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1 – Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258 (art. 223 quinquies C–I–1 du CGI), cocher la case :

2 – Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné un autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258, indiquer le nom, l'adresse et le SIREN de l'entité désignée :

ou le numéro d'identification :

3 – Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258 par la société tête de groupe (art. 223 quiquecies C–2 du CGI), cocher la case :
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, l'adresse et le SIREN de la société tête de groupe :

ou le numéro d'identification :

4 – Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n° 2258, indiquer la désignation, l'Etat de résidence et le SIREN de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays :

Société en commandite par actions F. Participations
0137 Rue du Palais Gallien

33000 BORDEAUX FR
877774299

ou le numéro d'identification :

II – ENTREPRISES DANS LE CHAMP D'APPLICATION DE L'IMPOSITION MINIMALE MONDIALE DES GROUPES (Pilier 2)

1 – Vous êtes dans le champ de l'article 223 VL du CGI ou vous sortez du champ de l'article 223 VL du CGI au titre de l'exercice déclaré ? IN

2 – Vous êtes, au sens des règles d'imposition minimale mondiale des groupes l'entité mère ultime ou une entité constitutive autre que l'entité mère ultime AUT

Si vous n'êtes pas la mère ultime veuillez indiquer le nom, l'Etat de résidence et le SIREN de l'entité mère ultime

Société en commandite par actions F. Participations
0137 Rue du Palais Gallien

33000 BORDEAUX FR
877774299

ou le numéro d'identification :

Date d'ouverture de l'exercice : 01/10/2024
Date de clôture de l'exercice : 30/09/2025

3 – Vous déposez, au titre de cet exercice la déclaration d'informations au titre de l'impôt complémentaire (art. 223 WW du CGI), cocher la case :

Sinon, veuillez indiquer le nom, l'Etat de résidence et le SIREN de l'entité qui est désignée pour le dépôt de la déclaration d'informations au nom de votre entreprise

Société en commandite par actions F. Participations
0137 Rue du Palais Gallien

33000 BORDEAUX FR
877774299

ou le numéro d'identification :

Vous déposiez la déclaration d'informations au titre de l'impôt complémentaire de l'exercice précédent, mais n'en déposez plus au titre de cet exercice, cochez la case

4 – Si vous êtes l'entité désignée par le groupe comme redevable de l'impôt national complémentaire (INC) à raison de la sous–imposition des entités d'investissement et des entités d'investissement d'assurance (4e alinéa du IV de l'art. 223 WF du CGI), veuillez indiquer, le nom, l'adresse et le numéro d'identification fiscale (SIREN le cas échéant) de toutes les entités d'investissement et entités d'investissement d'assurance du groupe résidentes en France.

ou le numéro d'identification :

5 – Vous déposez au titre de cet exercice le relevé de liquidation de l'impôt complémentaire (art. 1679 decies du CGI), cocher la case :

Le cas échéant, indiquer le nom, l'adresse et le SIREN de l'entité désignée pour déposer le relevé de liquidation au titre de l'impôt national complémentaire (INC) ou de la règle des bénéfices insuffisamment imposés (RBI)

Vous déposiez un relevé de liquidation au titre de l'impôt complémentaire de l'exercice précédent, mais n'en déposez plus au titre de cet exercice, cocher la case :

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

CA18CHAPAY

Désignation de l'entreprise **VIKINGS** **30/09/2025**
0000 de Verdun

50200 COUTANCES
830262051

Charges à payer	Montant
Frs -fact.non parvenues	5 400

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

CA17PROREC

Désignation de l'entreprise **VIKINGS**
0000 de Verdun

50200 COUTANCES
830262051

30/09/2025

Produits à recevoir	Montant

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

DÉTAIL DES CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES CA19CHAREP

Désignation de l'entreprise **VIKINGS** **30/09/2025**
0000 de Verdun

50200 COUTANCES
830262051

Nature	Durée amortissement ou étalement	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant net à la fin de l'exercice

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE CA20CHAAVA

Désignation de l'entreprise **VIKINGS** **30/09/2025**
0000 de Verdun

50200 COUTANCES
830262051

Charges constatées d'avance, libellé	Date Période		Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE CA21PROAVA

Désignation de l'entreprise **VIKINGS** **30/09/2025**
0000 de Verdun

50200 COUTANCES
830262051

Produits constatés d'avance, libellé	Date Période		Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

Annexe 2 bis - Situation intermédiaire de la Société Absorbée au 31 mai 2026

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

- 1 - BILAN ACTIF 2050

Désignation : E029-0010-VIKINGS

Actualiser ou F9

Rubriques		Montant brut		Amort. Prov.	Mai 2026	Mai 2025
Capital souscrit non appelé I	AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais d'établissement	AB		AC			
Frais de développement	CX		CQ			
Concessions,brevets,droits similaires	AF		AG			
Fonds commercial (1)	AH		AI			
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
Avances,acomptes immob. Incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains	AN		AO			
Constructions	AP		AQ			
Installations techniq., matériel, outillage	AR		AS			
Autres immobilisations corporelles	AT		AU			
Immobilisations en cours	AV		AW			
Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
Participations par mise en équivalence	CS		CT			
Autres participations	CU	990 000,00	CV		990 000,00	990 000,00
Créances rattachées à participations	BB		BC			
Autres titres immobilisés	BD		BE			
Prêts	BF		BG			
Autres immobilisations financières	BH		BI			
TOTAL II	**BJ**	**990 000,00**	**BK**		**990 000,00**	**990 000,00**
STOCKS ET EN-COURS						
Matières premières, approvisionnemts	BL		BM			
En-cours de production de biens	BN		BO			
En-cours de production de services	BP		BQ			
Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
Marchandises	BT		BU			
Avances,acomptes versés/commandes	BV		BW			
CREANCES						
Créances clients & cptes rattachés (3)	BX		BY			
Autres créances (3)	BZ		CA			
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS						
Valeurs mobilières de placement	CD		CE			
(dt actions propres)						
Disponibilités	CF	110 564,56	CG		110 564,56	111 324,82
COMPTES DE REGULARISATION						
Charges constatées d'avance (3)	CH		CI			
TOTAL III	**CJ**	**110 564,56**	**CK**		**110 564,56**	**111 324,82**
Frais émission d'emprunts à étaler IV	CW					
Primes rembourst des obligations V	CM					
Ecarts de conversion actif VI	CN					
TOTAL GENERAL (I à VI)	**CO**	**1 100 564,56**	**1A**		**1 100 564,56**	**1 101 324,82**

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

BILAN PASSIF 2051

Désignation : E029-0010-VIKINGS

Actualiser ou F9

Rubriques		Mai 2026	Mai 2025
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel (1)	DA	740 000,00	740 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	DB		
Ecarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence :	DC		
Réserve légale (3)	DD	37 701,00	18 156,00
Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
Réserves réglementées (3) (dont rés. prov. cours	DF		
Autres réserves (dont achat d'œuvres orig.	DG		
Report à nouveau	DH	472,93	2 415,75
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	184 504,68	209 666,92
Subventions d'investissements	DJ		
Provisions réglementées	DK		
TOTAL I	**DL**	**962 678,61**	**970 238,67**
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées	DN		
TOTAL II	**DO**		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques	DP		
Provisions pour charges	DQ		
TOTAL III	**DR**		
DETTES (4)			
Emprunts obligataires convertibles	DS		
Autres emprunts obligataires	DT		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
Emprunts, dettes fin. divers (dont emp. participatifs	DV		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	6 300,00	2 400,00
Dettes fiscales et sociales	DY		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	131 585,95	128 686,15
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL IV	**EC**	**137 885,95**	**131 086,15**
Ecarts de conversion passif **V**	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)	**EE**	**1 100 564,56**	**1 101 324,82**

Renvois			
(1) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	EF		
(2) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'1 an	EG		

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

2 COMPTE DE RESULTAT (en liste) 2052

Désignation : E029-0010-VIKINGS

Actualiser ou F9

Rubriques		France		Exportation			Mai 2026	Mai 2025
Ventes de marchandises								
Production	- biens	FD		FE		FF		
vendue	- services	FG		FH		FI		
CHIFFRE D'AFFAIRES NET		**FJ**		**FK**		**FL**		
Production stockée						FM		
Production immobilisée						FN		
Subventions d'exploitation						FO		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)						FP		
Autres produits (1) (11)						FQ		
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2)					**I**	**FR**		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS		
Variation de stock (marchandises)						FT		
Achats matières premières, autres approvisionnements (et droits de douane)						FU		
Variations de stock (matières premières et approvisionnements)						FV		
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)						FW	900,26	
Impôts, taxes et versements assimilés						FX		
Salaires et traitements						FY		
Charges sociales (10)						FZ		
DOTATIONS D'EXPLOITATION								
Sur immobilisations :	- dotations aux amortissements					GA		
	- dotations aux provisions					GB		
Sur actif circulant : dotations aux provisions						GC		
Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
Autres charges (12)						GE		
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4)					**II**	**GF**	**900,26**	
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						**GG**	**(900,26)**	
OPERATIONS EN COMMUN								
Bénéfice attribué ou perte transférée					**III**	GH		
Perte supportée ou bénéfice transféré					**IV**	GI		
PRODUITS FINANCIERS								
Produits financiers de participations (5)						GJ	186 322,14	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
Autres interêts et produits assimilés (5)						GL		
Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
Différences positives de change						GN		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS					**V**	**GP**	**186 322,14**	
Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ		
Interêts et charges assimilées (6)						GR	917,20	
Différences négatives de change						GS		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES					**VI**	**GU**	**917,20**	
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)						**GV**	**185 404,94**	
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						**GW**	**184 504,68**	

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

Désignation : E029-0010-VIKINGS

Actualiser ou F9

Rubriques			Mai 2026	Mai 2025
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		HB		
Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (7)	**VII**	**HD**		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		HF		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (7)	**VIII**	**HH**		
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		**HI**		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**IX**	HJ		
Impôts sur les bénéfices	**X**	HK		
TOTAL DES PRODUITS	**(I + III + V + VII)**	**HL**	**186 322,14**	
TOTAL DES CHARGES	**(II + IV + VI + VIII + IX + X)**	**HM**	**1 817,46**	
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		**HN**	**184 504,68**	

Renvois				
(1) Dont : - Crédit-bail mobilier	(balo)	HP		
- Crédit-bail immobilier	(balo)	HQ		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels	Exercice N Charges	Exercice N Produits

Au regard de la norme EDI-TDFC, veuillez saisir ces informations dans l'annexe " 2053 - Produits et charges exceptionnels ", présente dans la rubrique Complément EDI - TDFC.

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs	Exercice N Charges	Exercice N Produits

Au regard de la norme EDI-TDFC, veuillez saisir ces informations dans l'annexe " 2053 - Produits et charges s/exercices ant. ", présente dans la rubrique Complément EDI - TDFC.

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

Feuille de contrôle 23/06/2026

Société Etablissement : E029-0010-VIKINGS

Actualiser ou F9

		Mai 2026	Mai 2025
Liasses	Liasses	2 385 633,80	2 202 649,64
BIA	Bilan Actif	1 100 564,56	1 101 324,82
CO	TOTAL GENERAL (I à VI)	1 100 564,56	1 101 324,82
BJ	TOTAL II	990 000,00	990 000,00
AA	Capital souscrit non appelé	0,00	0,00
AB	Frais d'établissement	0,00	0,00
CX	Frais de développement	0,00	0,00
AF	Concessions,brevets,droits similaires	0,00	0,00
AH	Fonds commercial (1)	0,00	0,00
AJ	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00
AL	Avances,acomptes immob. Incorporell	0,00	0,00
AN	Terrains	0,00	0,00
AP	Constructions	0,00	0,00
AR	Installations techniq., matériel, outilla	0,00	0,00
AT	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00
AV	Immobilisations en cours	0,00	0,00
AX	Avances et acomptes	0,00	0,00
CS	Participations par mise en équivalence	0,00	0,00
CU	Autres participations	990 000,00	990 000,00
BB	Créances rattachées à participations	0,00	0,00
BD	Autres titres immobilisés	0,00	0,00
BF	Prêts	0,00	0,00
BH	Autres immobilisations financières	0,00	0,00
CJ	TOTAL II Amt	110 564,56	111 324,82
BL	Matières premières, approvisionnemt	0,00	0,00
BN	En-cours de production de biens	0,00	0,00
BP	En-cours de production de services	0,00	0,00
BR	Produits intermédiaires et finis	0,00	0,00
BT	Marchandises	0,00	0,00
BV	Avances,acomptes versés/commande	0,00	0,00
BX	Créances clients & cptes rattachés (3)	0,00	0,00
BZ	Autres créances (3)	0,00	0,00
CB	Capital souscrit et appelé, non versé	0,00	0,00
CD	Valeurs mobilières de placement	0,00	0,00
CF	Disponibilités	110 564,56	111 324,82
CH	Charges constatées d'avance (3)	0,00	0,00
CW	Frais émission d'emprunts à étaler	0,00	0,00
CM	Primes rembourst des obligations	0,00	0,00
CN	Ecarts de conversion actif	0,00	0,00
1A	TOTAL GENERAL (I à VI) Amt	0,00	0,00
BK	Amt	0,00	0,00
AC	Frais d'établissement Amt	0,00	0,00
CQ	Frais de développement Amt	0,00	0,00
AG	Concessions,brevets,droits similaires A	0,00	0,00
AI	Fonds commercial (1) Amt	0,00	0,00
AK	Autres immobilisations incorporelles A	0,00	0,00
AM	Avances,acomptes immob. Incorporell	0,00	0,00
AO	Terrains Amt	0,00	0,00
AQ	Constructions Amt	0,00	0,00
AS	Installations techniq., matériel, outilla	0,00	0,00
AU	Autres immobilisations corporelles Am	0,00	0,00
AW	Immobilisations en cours Amt	0,00	0,00
AY	Avances et acomptes Amt	0,00	0,00
CT	Participations par mise en équivalence	0,00	0,00
CV	Autres participations Amt	0,00	0,00
BC	Créances rattachées à participations A	0,00	0,00
BE	Autres titres immobilisés Amt	0,00	0,00
BG	Prêts Amt	0,00	0,00
BI	Autres immobilisations financières Am	0,00	0,00
CK	TOTAL III Amt	0,00	0,00
BM	Matières premières, approvisionnemt	0,00	0,00
BO	En-cours de production de biens Amt	0,00	0,00
BQ	En-cours de production de services Am	0,00	0,00

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

BS	Produits intermédiaires et finis Amt	0,00	0,00
BU	Marchandises Amt	0,00	0,00
BW	Avances,acomptes versés/commandes	0,00	0,00
BY	Créances clients & cptes rattachés (3)	0,00	0,00
CA	Autres créances (3) Amt	0,00	0,00
CC	Capital souscrit et appelé, non versé A	0,00	0,00
CE	Valeurs mobilières de placement Amt	0,00	0,00
CG	Disponibilités Amt	0,00	0,00
CI	Charges constatées d'avance (3) Amt	0,00	0,00
BIP	Bilan Passif	1 100 564,56	1 101 324,82
EE	TOTAL GENERAL (I à V)	1 100 564,56	1 101 324,82
DL	TOTAL I.	962 678,61	970 238,67
DA	Capital social ou individuel (1)	740 000,00	740 000,00
DB	Primes d'émission, de fusion, d'apport	0,00	0,00
DC	Ecarts de réévaluation (2) (dont écar	0,00	0,00
DD	Réserve légale (3)	37 701,00	18 156,00
DE	Réserves statutaires ou contractuelles	0,00	0,00
DF	Réserves réglementées (3) (dont rés. p	0,00	0,00
DG	Autres réserves (dont achat d'œuvres	0,00	0,00
DH	Report à nouveau	472,93	2 415,75
DI	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou	184 504,68	209 666,92
DJ	Subventions d'investissements	0,00	0,00
DK	Provisions réglementées	0,00	0,00
DO	TOTAL II.	0,00	0,00
DM	Produits des émissions de titres partic	0,00	0,00
DN	Avances conditionnées	0,00	0,00
DR	TOTAL III.	0,00	0,00
DP	Provisions pour risques	0,00	0,00
DQ	Provisions pour charges	0,00	0,00
EC	TOTAL IV.	137 885,95	131 086,15
DS	Emprunts obligataires convertibles	0,00	0,00
DT	Autres emprunts obligataires	0,00	0,00
DU	Emprunts et dettes auprès des établiss	0,00	0,00
DV	Emprunts, dettes fin. divers (dont emp	0,00	0,00
DW	Avances et acomptes reçus sur comma	0,00	0,00
DX	Dettes fournisseurs et comptes rattach	6 300,00	2 400,00
DY	Dettes fiscales et sociales.	0,00	0,00
DZ	Dettes sur immobilisations et comptes	0,00	0,00
EA	Autres dettes.	131 585,95	128 686,15
EB	Produits constatés d'avance (4)	0,00	0,00
ED	Ecarts de conversion passif	0,00	0,00
EF	(1) Dont réserve réglementée des plu	0,00	0,00
EG	(2) Dettes et produits constatés d'ava	0,00	0,00
CR1	Compte Résultat 1	184 504,68	0,00
GW	3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	184 504,68	0,00
GG	1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-900,26	0,00
FR	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	0,00	0,00
FL	CHIFFRE D'AFFAIRES NET	0,00	0,00
FF	Production - biens	0,00	0,00
FD	Production - biens FR	0,00	0,00
FE	Production - biens EX	0,00	0,00
FI	Production - services	0,00	0,00
FG	Production - services FR	0,00	0,00
FH	Production - services EX	0,00	0,00
FJ	Production FR	0,00	0,00
FD	Production - biens FR	0,00	0,00
FG	Production - services FR	0,00	0,00
FK	Production EX	0,00	0,00
FE	Production - biens EX	0,00	0,00
FH	Production - services EX	0,00	0,00
FM	Production stockée	0,00	0,00
FN	Production immobilisée	0,00	0,00
FO	Subventions d'exploitation	0,00	0,00
FP	Reprises sur amortissements et provis	0,00	0,00
FQ	Autres produits (1) (11)	0,00	0,00
GF	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	900,26	0,00
FS	Achats de marchandises (y compris dr	0,00	0,00
FT	Variation de stock (marchandises)	0,00	0,00
FU	Achats matières premières, autres app	0,00	0,00
FV	Variations de stock (matières premièr	0,00	0,00
FW	Autres achats et charges externes (3) (	900,26	0,00
FX	Impôts, taxes et versements assimilés	0,00	0,00

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

FY	Salaires et traitements	0,00	0,00
FZ	Charges sociales (10)	0,00	0,00
GA	Sur immobilisations :	0,00	0,00
GB	GB	0,00	0,00
GC	Sur actif circulant : dotations aux prov	0,00	0,00
GD	Pour risques et charges : dotations aux	0,00	0,00
GE	Autres charges (12)	0,00	0,00
GH	Bénéfice attribué ou perte transférée	0,00	0,00
GI	Perte supportée ou bénéfice transféré	0,00	0,00
GV	2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)	185 404,94	0,00
GP	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	186 322,14	0,00
GJ	Produits financiers de participations (5	186 322,14	0,00
GK	Produits des autres valeurs mobilières	0,00	0,00
GL	Autres interêts et produits assimilés (5	0,00	0,00
GM	Reprises sur provisions et transferts de	0,00	0,00
GN	Différences positives de change	0,00	0,00
GO	Produits nets sur cessions de valeurs n	0,00	0,00
GU	GU	917,20	0,00
GQ	Dotations financières aux amortisseme	0,00	0,00
GR	Interêts et charges assimilées (6)	917,20	0,00
GS	Différences négatives de change	0,00	0,00
GT	Charges nettes sur cessions de valeurs	0,00	0,00
CR2	Compte Résultat 2		
HI	4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII	0,00	0,00
HD	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	0,00
HA	Produits exceptionnels sur opérations	0,00	0,00
HB	Produits exceptionnels sur opérations	0,00	0,00
HC	Reprises sur provisions et transferts de	0,00	0,00
HH	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLI	0,00	0,00
HE	Charges exceptionnelles sur opération	0,00	0,00
HF	Charges exceptionnelles sur opération	0,00	0,00
HG	Dotations exceptionnelles aux amortis	0,00	0,00
HN	5. BENEFICE OU PERTE (total des pro	184 504,68	0,00
HL	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	186 322,14	0,00
FR	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	0,00	0,00
FL	CHIFFRE D'AFFAIRES NET	0,00	0,00
FF	Production - biens	0,00	0,00
FD	Production - biens FR	0,00	0,00
FE	Production - biens EX	0,00	0,00
FI	Production - services	0,00	0,00
FG	Production - services FR	0,00	0,00
FH	Production - services EX	0,00	0,00
FJ	Production FR	0,00	0,00
FD	Production - biens FR	0,00	0,00
FG	Production - services FR	0,00	0,00
FK	Production EX	0,00	0,00
FE	Production - biens EX	0,00	0,00
FH	Production - services EX	0,00	0,00
FM	Production stockée	0,00	0,00
FN	Production immobilisée	0,00	0,00
FO	Subventions d'exploitation	0,00	0,00
FP	Reprises sur amortissements et provis	0,00	0,00
FQ	Autres produits (1) (11)	0,00	0,00
GH	Bénéfice attribué ou perte transférée	0,00	0,00
GP	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	186 322,14	0,00
GJ	Produits financiers de participations (5	186 322,14	0,00
GK	Produits des autres valeurs mobilières	0,00	0,00
GL	Autres interêts et produits assimilés (5	0,00	0,00
GM	Reprises sur provisions et transferts de	0,00	0,00
GN	Différences positives de change	0,00	0,00
GO	Produits nets sur cessions de valeurs n	0,00	0,00
HD	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	0,00
HA	Produits exceptionnels sur opérations	0,00	0,00
HB	Produits exceptionnels sur opérations	0,00	0,00
HC	Reprises sur provisions et transferts de	0,00	0,00
HM	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII	1 817,46	0,00
GF	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	900,26	0,00
FS	Achats de marchandises (y compris dr	0,00	0,00
FT	Variation de stock (marchandises)	0,00	0,00
FU	Achats matières premières, autres app	0,00	0,00
FV	Variations de stock (matières premièr	0,00	0,00
FW	Autres achats et charges externes (3) (	900,26	0,00

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

FX	Impôts, taxes et versements assimilés	0,00	0,00
FY	Salaires et traitements	0,00	0,00
FZ	Charges sociales (10)	0,00	0,00
GA	Sur immobilisations :	0,00	0,00
GB	GB	0,00	0,00
GC	Sur actif circulant : dotations aux prov	0,00	0,00
GD	Pour risques et charges : dotations aux	0,00	0,00
GE	Autres charges (12)	0,00	0,00
GI	Perte supportée ou bénéfice transféré	0,00	0,00
GU	GU	917,20	0,00
GQ	Dotations financières aux amortisseme	0,00	0,00
GR	Interêts et charges assimilées (6)	917,20	0,00
GS	Différences négatives de change	0,00	0,00
GT	Charges nettes sur cessions de valeurs	0,00	0,00
HH	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELL	0,00	0,00
HE	Charges exceptionnelles sur opération	0,00	0,00
HF	Charges exceptionnelles sur opération	0,00	0,00
HG	Dotations exceptionnelles aux amortis	0,00	0,00
HJ	Participation des salariés aux résultats	0,00	0,00
HK	Impôts sur les bénéfices	0,00	0,00
HP	- Crédit-bail mobilier	0,00	0,00
HQ	- Crédit-bail immobilier	0,00	0,00

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

Feuille de contrôle 23/06/2026

Société Etablissement : E029-0010-VIKINGS

Actualiser ou F9

		Mai 2026	Mai 2025
CU	Autres participations	990 000,00	990 000,00
CF	Disponibilités	110 564,56	111 324,82
DA	Capital social ou individuel (1)	740 000,00	740 000,00
DD	Réserve légale (3)	37 701,00	18 156,00
DH	Report à nouveau	472,93	2 415,75
DI	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou	184 504,68	209 666,92
DX	Dettes fournisseurs et comptes rattach	6 300,00	2 400,00
EA	Autres dettes.	131 585,95	128 686,15
FW	Autres achats et charges externes (3) (	900,26	0,00
FW	Autres achats et charges externes (3) (	900,26	0,00

Docusign Envelope ID: 058336AA-133C-82D1-8118-EF7956600416

Annexe 3 - Détails des engagements hors bilan

NEANT